



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

9094^e séance

Jeudi 14 juillet 2022, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Costa Filho	(Brésil)
<i>Membres :</i>	Albanie	M. Hoxha
	Chine	M. Dai Bing
	Émirats arabes unis	M. Abushahab
	États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
	Fédération de Russie	M. Polyanskiy
	France	M. Benaabou
	Gabon	M ^{me} Koumy Missambo
	Ghana	M. Boateng
	Inde	M. Raguttahalli
	Irlande	M ^{me} Byrne Nason
	Kenya	M. Kimani
	Mexique	M. Cisneros Chávez
	Norvège	M ^{me} Juul
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward

Ordre du jour

Lettres identiques datées du 19 janvier 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2016/53)

Rapport du Secrétaire général sur la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie (S/2022/513)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettres identiques datées du 19 janvier 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2016/53)

Rapport du Secrétaire général sur la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie (S/2022/513)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite la représentante de la Colombie à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M^{me} Marta Lucía Ramírez, Vice-Présidente et Ministre des relations extérieures de la Colombie, et je demande au fonctionnaire du protocole de l'accompagner jusqu'à la place qui lui est réservée à la table du Conseil.

M^{me} Marta Lucía Ramírez, Vice-présidente et Ministre des relations extérieures de la République de Colombie, est escortée à la table du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Carlos Ruiz Massieu, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie ; M. Francisco José de Roux Rengifo, Président de la Commission Vérité ; et M^{me} Jineth Casso Piamba, représentante du peuple páez, dirigeante communautaire et défenseuse des droits humains.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2022/513, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie.

Je donne maintenant la parole à M. Ruiz Massieu.

M. Ruiz Massieu (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de l'occasion qui m'est donnée de présenter le dernier rapport du Secrétaire général sur

la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie (S/2022/513) et d'informer le Conseil de sécurité des importants faits nouveaux survenus depuis sa publication.

(l'orateur poursuit en espagnol)

C'est pour moi un plaisir de me trouver au Conseil de sécurité aux côtés de la Vice-Présidente et Ministre des relations extérieures, M^{me} Marta Lucía Ramírez. Je saisis cette occasion pour remercier une fois de plus le Gouvernement colombien de l'appui et de la coopération qu'il apporte à la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie et à l'Organisation des Nations Unies en général. Je salue la participation à la présente séance de M^{me} Jineth Casso Piamba, dirigeante du peuple páez, dans le département de Cauca, et membre du réseau des femmes de la municipalité de Caldono. Comme le Conseil le sait, les femmes autochtones ont joué et jouent un rôle de premier plan dans la consolidation de la paix au niveau territorial.

Je me félicite tout particulièrement de présenter ce rapport trimestriel en présence du père Francisco de Roux, Président de la Commission Vérité, coexistence et non-répétition. Je saisis cette occasion pour le féliciter, ainsi que les autres membres de la Commission, pour le travail remarquable qu'ils ont accompli ces trois dernières années et pour la récente publication de leur rapport final. Je tiens en outre à me faire l'écho du message principal qui, par la présentation de ce rapport, est adressé au pays, à savoir que, sans la vérité, il sera impossible de bâtir un avenir meilleur pour la Colombie tout entière.

(l'orateur reprend en anglais)

Au cours des derniers mois, les Colombiennes et Colombiens ont pris part à une campagne politique âprement disputée qui a abouti à l'élection du Président Gustavo Petro et de la Vice-Présidente Francia Márquez, qui prêteront serment le 7 août, ainsi qu'à celle d'un nouveau Congrès, qui sera investi le 20 juillet. Je souhaite me joindre aux encouragements exprimés par le Secrétaire général en ce qui concerne les élections, qui se sont déroulées dans des conditions majoritairement pacifiques, et je saisis cette occasion pour mettre une nouvelle fois en exergue la manière remarquable dont l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable a contribué à élargir et à consolider la démocratie colombienne.

Les résultats électoraux reflètent de plus en plus la diversité qui caractérise la société dynamique du pays. Il existe désormais davantage de garanties pour l'exercice de l'opposition politique, et les voix

de 16 représentants des victimes de régions touchées par le conflit seront entendues au Congrès. Un autre élément qui confèrera à ce Congrès un caractère sans précédent est qu'il comptera la plus forte proportion de députées de tous les temps, soit près de 30 % de l'ensemble de ses membres. Aux côtés de représentants et de représentantes d'ONU-Femmes, j'ai récemment eu l'occasion de rencontrer plusieurs de ces députées nouvellement élues, lesquelles ont exprimé leur ferme détermination à faire avancer de nombreuses questions au Congrès, y compris les dispositions de l'accord de paix relatives au genre. Nous espérons que le nouveau Congrès enregistrera des progrès considérables dans l'adoption des plus de 30 normes en suspens relatives à la paix, notamment sur des questions essentielles telles que la réforme rurale globale et les garanties de participation à la vie politique.

Même si nous avons des raisons d'être optimistes, les obstacles majeurs qui subsistent sur la voie de la consolidation de la paix se rappellent constamment à nous. Au premier rang de ceux-ci figure la persistance de la violence à l'encontre des communautés, des dirigeants et des ex-combattants dans plusieurs départements. J'ai la tristesse de devoir informer le Conseil que quatre ex-combattants de plus ont été tués depuis la publication du rapport du Secrétaire général il y a deux semaines. Parmi les victimes figure Ronald Rojas, également connu sous le nom de Ramiro Durán, un important dirigeant d'ex-combattants dans le département de Huila. Ramiro s'est distingué par son engagement en faveur de la paix dès le début du processus. Après avoir déposé les armes, il a joué un rôle de premier plan dans le processus de réintégration et a milité en faveur de la mise en œuvre de l'Accord à plus grande échelle, notamment en tant que membre actif, jusqu'en 2021, de la Commission de suivi, de promotion et de vérification de l'Accord final. En tenant compte de ces morts récentes, la Mission a recensé les meurtres de 331 ex-combattants depuis la signature de l'Accord. La sécurité des ex-combattants toujours en vie doit être garantie. La priorité de tout accord de paix doit être de préserver la vie de ceux qui ont déposé les armes en toute bonne foi avec l'assurance qu'ils seraient protégés.

Les acteurs armés illégaux continuent de prendre pour cible les dirigeants locaux dans les zones touchées par le conflit, qui sont marquées par la pauvreté, les économies illicites et une présence limitée de l'État. Les communautés autochtones et afro-colombiennes sont parmi les plus gravement touchées par la violence et l'insécurité. Et si la pleine application des dispositions de l'Accord final relatives aux questions ethniques peut contribuer à répondre aux préoccupations les plus urgentes, leur mise en œuvre demeure relativement limitée. Le Forum de haut niveau

sur les populations autochtones, créé en vertu de l'Accord, a demandé aux acteurs internationaux d'assurer un suivi particulier des questions ethniques, et je souscris pleinement à ces recommandations.

Des informations préoccupantes ont récemment été révélées au sujet du détournement présumé de ressources considérables provenant des redevances d'exploitation des hydrocarbures et affectées à la mise en œuvre de projets dans le cadre des programmes de développement territorial. Il est essentiel de garantir une utilisation transparente des précieux financements en faveur de la paix, ce qui exige des autorités qu'elles mènent des enquêtes approfondies sur tout acte de corruption éventuel, et je suis convaincu que ce sera le cas.

(l'orateur poursuit en espagnol)

Malgré les nombreux défis auxquels le processus se heurte, les faits nouveaux survenus au cours de la période considérée comprennent également des progrès encourageants. Il y a une semaine, la Commission Vérité a publié son rapport final, une étape de la plus haute importance pour la paix en Colombie et dans le monde. Ce rapport est un recueil exhaustif des multiples voix et secteurs qui composent la société colombienne, et ce, dans toutes les régions du pays. Les conclusions déchirantes du rapport ont mis en lumière les causes et les conséquences du conflit, notamment les statistiques poignantes rendant compte des centaines de milliers de Colombiennes et de Colombiens dont la vie a été fauchée au fil des décennies, ainsi que les dynamiques qui expliquent la persistance de la violence.

Le rapport contient également des recommandations inestimables pour permettre de progresser sur la voie de la construction de la paix et de la réconciliation à titre de projet national, dont un appel adressé aux entités étatiques pour qu'elles veillent au respect total de l'Accord final. Les premières audiences historiques de vérité et de reconnaissance de responsabilité organisées par la Juridiction spéciale pour la paix ont par ailleurs permis aux représentants de centaines de victimes de s'exprimer et de réclamer justice et réparations. Conformément à leur objectif restauratif, les audiences ont servi d'espace où, devant les victimes et le monde entier, les dirigeants des ex-Forces armées révolutionnaires de Colombie—Armée populaire, les anciens membres des forces de sécurité, y compris les officiers de haut rang, et les tiers civils ont pu contribuer à faire connaître la vérité par leurs aveux, et confirmer leur engagement en faveur de la non-répétition. Ainsi, la Juridiction spéciale pour la paix se prépare également à prononcer ses premières sanctions.

Pour sa part, l'Unité de recherche des personnes portées disparues a poursuivi ses importants travaux. Il y a quelques jours à peine, elle a localisé un père qui a pu retrouver ses deux filles, et elle a permis à deux frères séparés depuis des décennies de se retrouver. La Mission continuera assurément à assurer le suivi de cette question et des autres efforts déployés par toutes les parties pour atteindre l'objectif commun de garantir les droits des victimes à la vérité, à la justice, à la réparation et à la non-répétition.

(l'orateur reprend en anglais)

À l'heure où le prochain gouvernement s'apprête à prendre ses fonctions, le Président élu, M. Petro, a lancé un appel à l'unité nationale et a fait part de son intention d'approfondir la mise en œuvre intégrale de l'accord de paix, ainsi que de rechercher des solutions négociées, tant politiques que judiciaires, avec les derniers acteurs armés illégaux, dans ce qu'il a qualifié de quête d'une paix totale. Lorsque je l'ai rencontré il y a deux semaines, il a réaffirmé avec force que la paix serait une pierre angulaire de son gouvernement et qu'il comptait sur l'appui de l'ONU.

J'ai également eu l'occasion de rencontrer la Vice-Présidente élue Francia Elena Márquez Mina, première femme afro-colombienne à occuper ce poste, qui a également réaffirmé que, dans le cadre d'une approche axée sur les territoires et les questions ethniques, la paix occuperait une place importante dans le programme du gouvernement.

De fait, le futur gouvernement est là face à une possibilité et une responsabilité de taille s'agissant d'accélérer l'application de l'accord de paix. Il y a de très bonnes raisons d'être optimiste et je pense que l'ONU et la communauté internationale dans son ensemble doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour apporter leur soutien.

Le Président *(parle en anglais)* : Je remercie M. Ruiz Massieu de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. de Roux Rengifo.

M. de Roux Rengifo *(parle en anglais)* : Je tiens à saluer trois personnes très importantes avant de commencer mon exposé :

(l'orateur poursuit en espagnol)

M^{me} Jineth Casso Piamba, qui représente nos victimes et nos peuples afro-colombiens ; M^{me} Marta Lucía Ramírez, Vice-Présidente et Ministre colombienne des relations extérieures ; et M. Guillermo Roque Fernandez De Soto Valderrama, notre ambassadeur auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Il y a un peu plus de deux ans, avant le début de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), je me suis présenté devant les membres du Conseil de sécurité. Ils s'étaient déjà rendus en Colombie. Ils nous avaient accordé leur confiance. Aujourd'hui, je reviens devant le Conseil à l'occasion du rapport trimestriel sur le processus de paix en Colombie (S/2022/513), que le Chef de la Mission, M. Carlos Ruiz Massieu, vient de présenter. Je le remercie de tout ce qu'il a fait pour nous soutenir et de tout ce qu'il continue de donner. Je suis venu annoncer que la tâche, soutenue à l'unanimité par les membres du Conseil, est terminée. Nous sommes parvenus à la conclusion de cette tâche et les membres du Conseil en recevront un résumé ici même.

Au nom de mes collègues de la Commission Vérité et des millions de Colombiennes et de Colombiens victimes de la guerre, je remercie tous ceux qui sont présents et qui représentent les peuples réunis au sein de l'ONU. La Colombie porte un message de vérité, de douleur mais aussi de courage, qui montre la voie à prendre en partant d'êtres humains blessés et d'une nature meurtrie par la guerre, une voie audacieuse mais incontournable pour bâtir ensemble une nation en paix, ancrée dans nos différences, et un monde nouveau qui remplisse de joie les enfants d'aujourd'hui et de demain, et dans lequel il y ait place pour l'espoir.

Pendant quatre ans, nous avons écouté les souffrances engendrées par le conflit interne de la Colombie, qui a duré plus de 50 ans. Nous avons entendu plus de 30 000 témoignages individuels et collectifs de toutes les parties d'un pays divisé, et nous avons lu plus de 1 000 rapports provenant des communautés de victimes en Colombie et dans 24 pays dans lesquels se trouvent des exilés colombiens. Au total, plus de 10 millions de personnes ont été affectées de diverses manières par cette guerre. Parmi ces victimes, des armes de guerre ont tué 450 000 personnes entre 1985 et 2018. Quatre-vingt pour cent de toutes les personnes touchées, qu'elles aient survécu ou non, n'étaient pas des militaires ou des membres de guérillas, mais des civils non armés. C'est cela, la guerre. C'est toujours la population civile qui en pâtit le plus.

Nous avons entendu de multiples témoignages issus des 50 000 personnes enlevées et beaucoup relatés par des enfants, impliqués par milliers dans ce conflit, ce dont la guérilla porte la plus grande responsabilité. Nous avons été informés des disparitions forcées et des simulations de morts au combat, pour lesquelles l'État porte une responsabilité énorme et directe. Nous nous sommes rendus sur les lieux de plus de 4 000 massacres, dont certains

concernaient plus de 100 personnes, où des communautés entières ont été détruites et où la barbarie des paramilitaires a dépassé toute imagination possible. Nous avons marché aux côtés de groupes représentant les plus de 8 millions de personnes déplacées, aux côtés de centaines de femmes dont les corps ont été utilisés comme champs de bataille, aux côtés d'agriculteurs privés de leurs terres et aux côtés des communautés autochtones, afro-colombiennes et roms, qui ont été les plus visées dans ce conflit armé où le racisme n'a fait qu'augmenter.

Il est douloureux de voir que cela se savait en Colombie. Le monde entier savait. Nous l'avons vu à la télévision et entendu à la radio, mais nous avons laissé faire pendant 50 ans, comme si une telle barbarie ne nous concernait pas ; exception faite des efforts déployés par notre État, par les gouvernements colombiens, et du combat de nombreuses personnes qui ne se sont pas laissées intimider par la peur, et plus particulièrement le combat des mères, qui continuent de crier : arrêtez cette guerre, arrêtez-la dans tous les camps, arrêtez-la maintenant. Elles crient comme les mères des jeunes non-combattants qui ont été tués et présentés par leurs bourreaux comme des guérilleros morts au combat, et elles demandent sans cesse : qui en a donné l'ordre ?

Toutefois, nous ne nous sommes pas contentés d'écouter. Nous avons cherché des réponses aux questions suivantes. Pourquoi cela s'est-il produit ? Quels effets tout cela a-t-il eu sur le peuple, la nature et la démocratie ? Qui en a été la cause, et comment ? Que pouvons-nous faire pour éviter que cela se reproduise ? Chercher des réponses à ces questions nous a permis de comprendre la cause de tous les dommages subis par la vie, la démocratie et la culture et pourquoi le conflit semble vouloir se prolonger, comme le montrent les plus de 1000 figures de la société civile assassinées, ainsi que les 333 hommes et femmes de l'ancienne guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie qui ont signé l'accord de paix, parmi lesquels Ramiro Durán, que M. Ruiz Massieu vient de mentionner.

Nous avons compris que la guerre n'est jamais simple et que les acteurs armés agissent dans un système où les décisions sont influencées ou déterminées par des intérêts et des objectifs culturels, politiques, économiques, militaires, bureaucratiques et criminels. Nous avons constaté que la guerre commence et se poursuit dans le vide moral, dans l'oubli de l'être humain et de la valeur inestimable de chaque femme et de chaque homme. La guerre détruit tout ce qu'elle touche. Elle nuit à ceux qui sont attaqués et à ceux qui attaquent.

Nous avons compris que dans le cas de la Colombie, il faut changer le système de sécurité. Dès le départ, il y a plus de 60 ans, nous avons établi que la sécurité passait par les armes. Et notre sécurité est devenue une sécurité armée, dans un cycle sans fin, car une sécurité armée requiert toujours plus d'armes et se justifie par des morts toujours plus nombreux. Nous avons mis en place un système de sécurité armée pour garantir la sécurité du pouvoir, des institutions, des biens et des entreprises, et même pour préserver la bureaucratie armée elle-même. Mais il n'y avait pas de système de sécurité approprié pour protéger la population, l'être humain. C'est pourquoi, dans le conflit colombien, huit morts sur 10 étaient des civils, et les forêts, les rivières et les montagnes ont été victimes des mines antipersonnel, tout comme les milliers de jeunes Colombiens de part et d'autre du conflit qui ont combattu dans une guerre toujours inutile. C'est pourquoi aujourd'hui nous demandons que, s'il doit y avoir des forces armées, elles soient une armée et une police au service de la paix, et non de la guerre. Et nous demandons à la communauté internationale de ne rien nous donner pour la guerre. Après tant de souffrances, nous voulons faire de la Colombie un modèle international en matière de réconciliation.

En Colombie, la guerre s'est imprégnée du trafic de drogues. Puisque nous vivons en « mode guerre », nous avons emprunté aux autres pays consommateurs de drogue l'idée selon laquelle le trafic de drogues est une question de sécurité nationale, et donc une question de guerre. Nous nous sommes unis pour détruire les agriculteurs qui se réfugient dans la coca, parce que nous les avons appauvris et dépossédés de leurs terres et de leur capital.

La Commission demande qu'on mette fin à la guerre contre le trafic de drogue et qu'on comprenne à quel point il est erroné de prétendre que l'interdiction des armes peut mettre fin au trafic de drogue, alors que cette approche ne fait qu'augmenter les profits de ce trafic.

En faisant entendre la voix des victimes colombiennes, nous demandons aux pays consommateurs de drogue de coopérer et d'assumer leurs responsabilités en arrêtant les barons de la drogue et en veillant à ce qu'ils soient soumis à des processus de justice transitionnelle. Dans ce cadre, ils devront faire des déclarations publiques, en disant la vérité sur leurs alliances politiques, économiques et militaires ainsi qu'avec les banques dans le cadre de leurs activités et en s'engageant à verser une compensation financière aux victimes.

Nous invitons tous les acteurs du monde entier à faire des efforts pour réguler les marchés et à assumer leurs responsabilités en termes d'éducation et de santé publique au niveau mondial sur une question qui nous concerne tous, comme nous avons appris à œuvrer de concert pour faire face à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Nous demandons que chacun comprenne le lien qui existe entre le trafic de drogue et la corruption, car l'argent du crime permet d'acheter des gouverneurs, des maires, des juges, des policiers, des guérilleros et des militaires, et contribue à étendre la corruption à d'autres niveaux.

Nous avons compris que la solution au conflit armé est basée sur le respect de chaque personne en tant qu'être humain égal et que nous devons accorder à chaque enfant autochtone ou afro-colombien le même respect et la même attention qu'aux présidents, aux riches, aux médecins, aux diplomates, aux hautes personnalités et aux généraux de l'armée. Nous devons laisser tomber tous les cultes de la personnalité et des élites, et nous devons nous respecter et nous aimer les uns les autres en tant que détenteurs de cette même dignité. Nous devons contribuer à promouvoir un cadre éthique fondé sur la dignité humaine en nous inspirant de toutes les traditions spirituelles.

Je voudrais dire aux membres du Conseil de sécurité que nous sommes optimistes. Il existe en Colombie des jeunes qui ont repris cet héritage, des jeunes qui œuvrent pour la paix et la protection de la vie sous toutes ses formes, aux côtés des femmes, des autochtones et des Afro-colombiens, des éducateurs et des chefs religieux, des personnes LGBTI+, des universités et de nouveaux entrepreneurs, qui unissent leurs efforts, ainsi que des juges, des magistrats, des artistes, des syndicalistes et des défenseurs des droits humains.

La Colombie a encore un long chemin à parcourir, mais elle s'est engagée sur cette voie. Elle a accepté sans crainte la vérité historique de sa propre tragédie et est déterminée à se tourner vers l'avenir que nous allons construire, en acceptant nos blessures, pour nous enrichir en tant que culture et en tant que peuple passionné par la créativité, l'art, la liberté et la création même de la vie.

Puisse l'expérience de la Colombie nous inciter à rejeter la guerre partout et à jamais et nous amener à rechercher passionnément la vérité et la dignité de l'être humain. Un avenir est possible pour la Colombie et pour le monde si la vérité triomphe.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. de Roux Rengifo de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Casso Piamba.

M^{me} Casso Piamba (*parle en espagnol*) : En tant que dirigeante et femme autochtone du département de Cauca, je voudrais aujourd'hui adresser au Conseil des salutations fraternelles de résistance, d'unité et de force. Je remets entre les mains de Mère Nature la vie de chacun des membres du Conseil et de toutes les délégations, la Mission permanente du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies, notre vice-présidente, Marta Lucía Ramírez, et j'adresse également des salutations particulières à M. Juan Carlos Vargas. Tous ont fait en sorte, que dans notre municipalité, ceux qui ont connu le conflit armé aient aujourd'hui la possibilité de s'engager sur le chemin de la paix.

Je m'appelle Jineth Casso Piamba, je suis une femme autochtone originaire de la réserve de San Lorenzo de Caldon. Au cours des 11 dernières années, dans le cadre de mon travail communautaire en tant que leader, j'ai créé des espaces et j'ai consacré mes efforts à la défense des droits humains, à l'autonomisation économique des femmes, à la promotion et au renforcement de la participation politique des femmes dans les sphères décisionnelles, permettant ainsi de créer des espaces propices à l'égalité entre les femmes et les hommes, qui contribuent à la consolidation de la paix.

Depuis l'annonce des négociations sur l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable, c'est un soulagement, un cri d'espoir et la renaissance d'un sentiment nouveau qui a surgi du plus profond de l'âme des femmes et des familles porteuses de vie, qui rêvaient d'aubes pleines de lumière et d'espoir et de soirées chaudes et paisibles autour du feu de camp, accompagnées des sages paroles des aînés et des anciens.

La ville de Caldon a connu de première main l'expérience de la transformation qui résulterait du dépôt des armes et de l'intégration des ex-combattants dans la société civile lorsque deux secteurs territoriaux de formation et de réintégration ont été créés dans notre municipalité. Il s'agit là d'une mesure extrêmement importante, qui a ouvert des espaces de construction, des sentiments, des vies, des espaces et des lieux qui avaient été ravagés et abandonnés à cause du conflit armé.

Après la signature de l'Accord, ces espaces ont été revitalisés avec l'aide de la communauté et des personnes dans le cadre d'un processus de réintégration, créant ainsi des liens d'amitié et une confiance renouvelée. Des membres de la communauté internationale ont également visité notre ville parce que nous étions la deuxième communauté la plus touchée par le conflit

armé, un lieu qui, pendant 40 ans, a été stigmatisé, isolé et oublié par les institutions, une municipalité à laquelle on a refusé la possibilité de briller et de montrer sa grande richesse et toutes ses capacités.

Un élément extrêmement important pour nous et pour le pays a été la planification stratégique des politiques transversales relatives à la réforme agraire intégrale, comme les programmes de développement territorial, dans le cadre desquels des décisions à long terme ont été prises grâce à la mise au point d'une feuille de route pour chacune des actions entreprises dans les 16 régions concernées. Il s'agit notamment d'un soutien en matière de santé, y compris les soins de santé sexuelle et reproductive pour les femmes, ainsi qu'une augmentation des ressources pour les soins aux femmes, et des efforts pour rendre plus visible la nécessité de renforcer un élément essentiel pour nos foyers : il faut que les femmes disposent d'un logement décent pour elles-mêmes et pour leurs familles. Cela est particulièrement vrai pour les femmes qui ont été touchées par le conflit armé et les cheffes de famille.

Malheureusement, au cours des dernières années, 42 jeunes ont été tués, dont des autorités et des figures de la société civile, et quelque 82 jeunes, âgés de 12 à 22 ans, ont été recrutés par des groupes armés illégaux inconnus dans nos territoires. Ces incidents ont eu lieu dans le contexte de querelles liées aux efforts visant à occuper des espaces et à promouvoir leur leadership dans nos régions. Ils ont suscité des inquiétudes et des préoccupations au sein de nos familles et ont touché directement les femmes puisque, en tant que leaders dans leurs communautés, mères, épouses et sœurs, ce sont elles qui ressentent ces effets plus intensément, ce qui démontre qu'il faut redoubler d'efforts pour défendre les droits, la sécurité et la paix pour les femmes.

Nous sommes conscients de l'engagement pris par ce Gouvernement et par les différentes entités, et nous voudrions appeler le pays à tourner son regard vers ces terres, afin que nous puissions travailler en équipe et créer des conditions plus propices à une vie digne grâce à la mise en œuvre intégrale de l'accord de paix, en particulier de ses dispositions relatives au genre et aux questions ethniques.

Afin que ce changement se produise, il est important de continuer à appuyer les projets productifs et les projets d'autonomisation économique en faveur des femmes ; de créer des espaces et des garanties en matière d'éducation des femmes qui contribuent à réduire les inégalités de genre et font progresser les droits des femmes rurales, sur la base de programmes qui tiennent compte des besoins et

des droits particuliers des femmes ; de garantir les progrès dans la création de conditions propices à la participation des femmes à la vie politique et d'améliorer la situation en matière de protection et de sécurité des dirigeantes et des défenseuses des droits humains ; de fournir des garanties pour la réintégration des signataires de l'accord de paix, en particulier des femmes ; et d'avancer dans une démarche de réintégration communautaire qui permette d'assurer le lien entre la société civile et le personnel de réintégration. Les victimes doivent également être au cœur du suivi des recommandations figurant dans le rapport final de la Commission Vérité, en prenant en compte les questions ethniques et de genre, tout en gardant à l'esprit que nous constituons une part importante des victimes du conflit armé. Il faut également veiller à ce que la violence sexuelle soit abordée dans le cadre de la justice transitionnelle pour que nous puissions obtenir des réparations et en vue de la transformation de nos vies et de nos territoires.

Il est essentiel d'assurer le suivi des différentes approches, dans la mesure où les volets dont dépendent les progrès dans le cadre des efforts déployés en vue d'assurer la mise en œuvre de l'Accord sont nombreux et sont par conséquent tributaires d'un grand nombre d'entités décentralisées, d'autorités départementales, municipales et locales, ainsi que de l'allocation des moyens techniques et financiers nécessaires. Cela passe aussi par un effort de coordination interinstitutionnelle qui doit être intensifié pour promouvoir l'exercice effectif, par les populations victimes rurales, et en particulier par les populations ethniques, de leurs droits fondamentaux dans la même perspective multidimensionnelle, ce qui permet aux communautés de continuer à se renforcer et garantit aux nouvelles générations un pays en paix.

Je remercie le Conseil de sécurité de m'avoir invitée à participer à cette séance. Je réaffirme de tout mon cœur que Caldon, le département de Cauca et mon pays bien-aimé, la Colombie, regorgent de personnes admirables – des militants et des rêveurs qui œuvrent sans relâche à la construction d'un pays pacifique – et nous espérons continuer à compter sur le soutien du Conseil et de la communauté internationale dans les efforts que nous déployons pour réaliser ce formidable rêve. Depuis les entrailles de Mère Nature, de la Terre nourricière et de ce que représente notre matrice de vie, nous continuerons à tisser ensemble des liens de résistance, de joie, de fraternité et de solidarité pour continuer à consolider la paix, non seulement au profit de la Colombie, mais aussi du monde entier. Depuis la ville de Caldon, je vous salue avec gratitude.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Casso Piamba de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ruiz Massieu, de son exposé et du travail réalisé par son équipe. Je souhaite également exprimer ma reconnaissance et rendre hommage à nos intervenants, le père de Roux Rengifo et M^{me} Casso Piamba, et souhaiter la bienvenue à la Ministre des relations extérieures, M^{me} Ramírez, à notre séance d'aujourd'hui. Nous remercions la Ministre des relations extérieures pour sa coopération résolue avec le Conseil de sécurité tout au long de son mandat.

Je voudrais faire trois remarques aujourd'hui. Premièrement, je tiens à féliciter le peuple colombien, qui a su faire entendre sa voix lors de l'élection présidentielle du mois dernier. Nous saluons les acteurs politiques, les fonctionnaires et les bénévoles pour le dévouement dont ils ont fait preuve et pour avoir contribué à ce que l'élection soit régulière, inclusive et reconnue par toutes les parties.

Nous saluons l'engagement du Président élu, M. Petro, en faveur de l'application intégrale de l'Accord final et du règlement des problèmes qui subsistent. La principale difficulté, comme nous l'avons entendu, sera de garantir la sécurité des communautés vulnérables touchées par la violence, les déplacements et les détentions. Nous saluons l'engagement pris par la nouvelle administration de créer des conditions propices à une paix durable et pérenne en Colombie, et nous espérons que la reprise des pourparlers avec l'Armée de libération nationale y contribuera.

Deuxièmement, le Royaume-Uni se félicite de la publication du rapport final de la Commission Vérité, qui marque une étape importante dans le processus de réconciliation en Colombie. Nous rendons hommage à l'ardeur au travail dont ont fait preuve les commissaires dans le cadre de cette vaste entreprise, ainsi qu'au courage dont ont fait preuve les milliers de victimes qui ont témoigné. Le Royaume-Uni est résolu à aider toutes les parties à mettre en œuvre les recommandations de la Commission et à appuyer le comité de suivi qui superviserait leur application.

Troisièmement, nous continuons d'encourager l'accélération de la réforme rurale. Si des mesures importantes ont été prises jusqu'à présent, il convient d'accélérer les progrès

dans le cadre des programmes de développement territorial et du cadastre polyvalent pour contribuer à renforcer la confiance dans l'engagement en faveur de la paix et faire progresser le développement rural afin de consolider la transformation des régions touchées par le conflit.

Pour terminer, le Royaume-Uni demeure résolument déterminé à accompagner la Colombie sur la voie d'une paix durable et à aider le peuple colombien à surmonter les défis qui subsistent.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ruiz Massieu, de son exposé sur les importants faits nouveaux survenus en Colombie, et M^{me} Jineth Casso Piamba de son intervention éloquente. Nous tenons également à remercier et à accueillir chaleureusement la Vice-Présidente Marta Lucía Ramírez, et nous remercions tout particulièrement le père Francisco de Roux Rengifo de son travail très important.

Je voudrais féliciter la Colombie pour la tenue, dans le calme, d'élections pacifiques et féliciter les principaux acteurs politiques pour la dignité avec laquelle ils ont réagi à l'annonce des résultats des élections. Leur attitude constructive tout au long du scrutin et leur volonté de poursuivre le dialogue sont encourageantes et laissent entrevoir la promesse d'une Colombie prospère.

En tant que pays garant, la Norvège est rassurée par l'appel à l'unité nationale lancé par le Président élu, M. Petro, qui a déclaré que la paix serait un objectif central de son mandat. Nous assurons les membres du Conseil que, si les parties le souhaitent, nous honorerons nos engagements en tant que pays garant. Il en sera de même si un dialogue avec l'Armée de libération nationale se concrétise.

La Commission Vérité a publié son rapport final le 28 juin. La Commission a réalisé un travail titanesque, en recueillant des milliers de témoignages et en examinant d'innombrables rapports et documents. Comme nous l'avons vu dans cette salle aujourd'hui, le résultat est impressionnant. S'il est évident que le processus d'apaisement prendra du temps, nous espérons que ce rapport contribuera à panser les plaies après plus de 50 années de conflit violent. Nous encourageons tous les secteurs de la société colombienne, et en particulier le nouveau Gouvernement, à donner suite aux recommandations de la Commission.

Nous tenons à féliciter les membres du dernier secrétariat des anciennes Forces armées révolutionnaires de Colombie–Armée populaire (FARC-EP) du

témoignage qu'ils ont livré lors des audiences publiques menées par la Juridiction spéciale pour la paix dans le cadre de l'affaire no 1. La manière dont les hauts commandants des anciennes FARC-EP ont assumé leur responsabilité personnelle, demandé pardon et fourni des détails supplémentaires sur les crimes commis doit servir d'exemple à tous les autres acteurs et entités dont les cas sont examinés par la Juridiction spéciale pour la paix. De même, nous félicitons les anciens membres de l'armée qui ont reconnu leur responsabilité et admis que des victimes civiles avaient été faussement déclarées comme étant des membres de la guérilla tués au combat lors de la première audience publique dans l'affaire no 3. Je voudrais dire une fois encore que la Norvège remercie et admire toutes les personnes qui ont témoigné de bonne foi devant la Commission et la Juridiction spéciale pour la paix, y compris, bien sûr, les victimes.

Comme nous l'avons dit à maintes reprises, le Système intégré pour la vérité, la justice, la réparation et la non-répétition est un instrument essentiel pour rendre la justice après le violent conflit interne. Il place les victimes au centre du processus et est sans doute le système le plus sophistiqué du genre dans le monde. Les Colombiens peuvent en être fiers, car il peut servir de modèle et être une source d'inspiration pour les systèmes de justice transitionnelle dans d'autres pays. Le rapport de la Commission et la façon dont la Juridiction spéciale pour la paix s'acquitte de son mandat témoignent également des qualités de ce système.

Il n'en reste pas moins que la Norvège continue de s'inquiéter pour la sécurité des ex-combattants et des dirigeants locaux qui œuvrent à la mise en œuvre de l'accord de paix. Nous demandons instamment au nouveau Gouvernement de prendre les mesures qui s'imposent pour améliorer la situation et encourageons la nouvelle Administration à accélérer la mise en œuvre des dispositions de l'Accord relatives à la réforme rurale, à la participation politique et aux questions ethniques et de genre. En d'autres termes, nous encourageons le Gouvernement à travailler de manière stratégique pour continuer à s'attaquer aux causes profondes du conflit colombien.

Je voudrais conclure mon intervention en remerciant la Vice-Présidente Marta Lucía Ramírez et son gouvernement d'avoir collaboré avec nous au cours des quatre dernières années et en réaffirmant que la Norvège demeure déterminée à appuyer son pays dans les efforts qu'il déploie pour garantir paix et prospérité au peuple colombien.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous saluons la participation personnelle de M^{me} Marta Lucía Ramírez, Ministre colombienne des relations extérieures, et de M. Francisco José de Roux Rengifo, à la présente séance. Nous prenons acte des observations formulées par M^{me} Jineth Casso Piamba. Nous remercions M. Carlos Ruiz Massieu, Chef de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, de nous avoir présenté un exposé sur la situation dans le pays et fait part de son analyse.

Lorsqu'à la séance précédente (voir S/PV.9015), nous avons dressé le bilan de la période de cinq ans qui s'est écoulée depuis l'adoption de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable, nous avons émis certaines réserves. Cependant, aujourd'hui, nous sommes enclins à jeter un regard plein d'espoir sur les perspectives de mise en œuvre de ce document historique.

Les récentes élections ont démontré que des millions de Colombiens représentant divers groupes politiques avaient pris conscience qu'un processus de paix durable était absolument essentiel. La victoire d'une force politique réclamant la fin d'une confrontation qui dure depuis des années et qui a causé de nombreuses pertes et tragédies en est la preuve. Nous répétons inlassablement que l'accord de paix a non seulement mis fin à un conflit armé interne qui durait depuis un demi-siècle, mais a également permis que la communauté internationale, par l'intermédiaire du Conseil de sécurité, appuie le processus de paix colombien.

Bien entendu, il reste beaucoup à faire pour tenir les engagements pris par le Gouvernement. Les questions qui demeurent problématiques sont la réforme agraire, la substitution des cultures, la sécurité des civils, ainsi que la réintégration politique, économique et juridique des participants au processus de paix. Nous espérons que c'est exactement de cette manière, et non comme des ex-combattants, que le Gouvernement colombien commencera enfin à traiter ces personnes. D'un rapport à l'autre, les membres du Conseil de sécurité constatent que les membres de la société colombienne sont appelés toujours et encore à laisser derrière eux la stigmatisation et les contradictions historiques et à apprendre à regarder vers leur avenir commun. Nous pensons que ce changement d'attitude à l'égard des participants au processus de paix aurait dû avoir lieu il y a longtemps. La Commission Vérité aide également le pays à surmonter son héritage difficile. Le 28 juin dernier, la Commission a publié un rapport détaillé, ce dont nous ne pouvons que

nous féliciter. Il s'agit d'un nouvel exemple de la volonté de la société colombienne de parvenir à une réconciliation véritable. Le rapport confirme que l'accord de paix reste réalisable et conserve toute sa pertinence, malgré les tentatives faites au cours des quatre dernières années de torpiller sa mise en œuvre.

Nous partageons les conclusions formulées par le Secrétaire général dans son rapport (S/2022/513), selon lesquelles l'élection de Gustavo Petro à la présidence et de Francia Márquez à la vice-présidence de la Colombie, qui sera la première Afro-colombienne de l'histoire du pays à occuper ce poste, permet d'espérer que le Gouvernement donnera un nouvel élan à la mise en œuvre des obligations qui lui incombent en vertu de l'accord de paix. Nous avons entendu des assurances encourageantes à cet égard et espérons voir des améliorations tangibles. La Russie est fermement déterminée continuer d'accompagner le retour de la Colombie, un pays ami, à une vie pleinement pacifique. Dans ce contexte, nous jugeons encourageante la volonté mutuelle affichée par le Président colombien et par les dirigeants de l'Armée de libération nationale d'entamer des négociations sans conditions préalables et sans les exigences sciemment irréalistes qui ont compromis ces perspectives jusqu'à présent. Nous espérons que ce changement d'équipe dirigeante permettra aux forces qui sont restées à l'écart du processus de consolidation de la paix d'en faire désormais partie.

Dans chacune de nos déclarations, nous répétons qu'une véritable paix en Colombie ne sera possible que si toutes les principales parties prenantes parviennent à un consensus. Les relations qu'entretient la Colombie avec ses voisins sont tout aussi importantes. Nous espérons que le Gouvernement de Gustavo Petro fera preuve de sagesse politique et envisagera la possibilité de rétablir des relations avec le Venezuela, en commençant par les questions liées à la sécurité des frontières. Cela permettrait de porter un puissant coup d'arrêt aux activités criminelles et de se prémunir contre d'éventuels malentendus ou provocations aux conséquences dangereuses.

En tant que membre permanent du Conseil de sécurité, la Russie continuera à appuyer le processus de paix colombien afin de le rendre durable et irréversible. Nous exprimons notre plein appui à la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, dirigée par Carlos Ruiz Massieu, ainsi qu'aux garants de l'accord de paix, à savoir Cuba et la Norvège.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie de leurs exposés le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Colombie, M. Carlos Ruiz Massieu, et le

Président de la Commission Vérité, M. Francisco José de Roux Rengifo. J'ai également écouté avec attention la déclaration de la représentante de la société civile, et je salue la participation de M^{me} Marta Lucía Ramírez, Vice-Présidente et Ministre colombienne des relations extérieures, à la présente séance.

La Chine a salué le bon déroulement du second scrutin présidentiel en Colombie depuis la signature, en 2016, de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable, et se félicite de l'engagement du Président élu Petro à mettre en œuvre l'accord de paix, ainsi que du fait qu'il a appelé à l'unité nationale et déclaré que la paix serait un objectif central du nouveau Gouvernement. Nous espérons que son gouvernement fera fond sur les réalisations déjà accomplies, qu'il promouvra activement le processus de paix en Colombie en s'employant à relever les défis liés à la mise en œuvre de l'accord de paix et en consolidant les acquis de la paix si difficilement obtenus.

La propagation de la violence par les groupes armés illégaux dans certaines régions de Colombie menace gravement la sécurité des civils, en particulier les femmes et les enfants, et perturbe le processus de paix. La Chine se félicite que le Président élu, M. Petro, ait annoncé sa volonté de reprendre les pourparlers de paix avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie-Armée populaire et d'instaurer un dialogue avec les autres groupes armés qui n'ont pas encore rejoint le processus de paix. Nous espérons que le nouveau Gouvernement s'engagera à améliorer les conditions de sécurité dans les zones touchées par le conflit grâce au dialogue et à la négociation pour mettre un terme définitif au conflit armé. Nous espérons également qu'il s'attachera à renforcer le déploiement des forces de sécurité dans les régions touchées par le conflit où le Gouvernement n'exerce pas un contrôle effectif afin de protéger les civils, en particulier les femmes, les enfants, les minorités et les ex-combattants.

Le développement est essentiel pour éliminer les causes profondes de la violence et du conflit. Comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport (S/2022/513), les dispositions de l'accord de paix sont étroitement liées entre elles, et la sécurité et le développement sont indissociables. La pleine mise en œuvre des dispositions clés de l'accord de paix, notamment la réforme rurale, la réintégration des ex-combattants et la substitution des cultures illicites, nécessite que le Gouvernement s'investisse durablement afin d'accélérer la distribution des terres et des logements, ce

qui permettra de créer les conditions nécessaires à la réintégration des ex-combattants et de garantir un développement équilibré dans toutes les régions du pays. Nous espérons que la Commission de consolidation de la paix et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime joueront un rôle actif à cet égard et fourniront un appui supplémentaire.

L'objectif ultime de la justice transitionnelle est l'instauration d'une paix durable. La Juridiction spéciale pour la paix a récemment tenu les premières audiences publiques sur la reconnaissance volontaire de responsabilité pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis durant le conflit. La Commission Vérité a également publié son rapport final sur les causes du conflit et ses recommandations en vue de prévenir un nouveau conflit. Ces mesures constituent des avancées importantes dans le processus de justice transitionnelle. La paix et la réconciliation durables reposent sur des processus judiciaires qui rendent publics tous les crimes commis durant le conflit et dans le cadre desquels les auteurs de ces crimes reconnaissent leur responsabilité et sont amenés à répondre de leurs actes. Dans le même temps, l'instauration d'une paix durable suppose de renforcer l'inclusion et la cohésion sociales afin que chacun puisse bénéficier des dividendes de la paix et des possibilités de développement sur un pied d'égalité, comme le veut le principe selon lequel la paix est ancrée dans les cœurs des gens. C'est le seul moyen de permettre à la justice transitionnelle de jouer efficacement son rôle essentiel s'agissant d'éliminer tout risque de conflit.

Le processus de paix en Colombie est un exemple de succès ayant permis de mettre la fin à un conflit et de rétablir la paix par le dialogue et la négociation. La Chine remercie la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie du rôle important qu'elle joue dans l'appui au processus de paix sur le terrain. Nous espérons que la Mission continuera de coopérer avec le nouveau Gouvernement et renforcera sa coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies pour étendre sa contribution à la réalisation d'une paix, d'une stabilité et d'un développement durables en Colombie dans les plus brefs délais.

La Chine appuie fermement les efforts que déploie la Colombie pour mettre pleinement en œuvre l'accord de paix. Nous sommes disposés à coopérer avec le reste de la communauté internationale pour continuer d'appuyer le processus de paix dirigé et contrôlé par les Colombiens. Je compte sur le peuple colombien pour continuer d'avancer sur la voie de la reconstruction et de la consolidation de la paix.

M. DeLaurentis (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ruiz Massieu, de son exposé et de sa présentation du rapport du Secrétaire général (S/2022/513), mais aussi du travail que lui et son équipe accomplissent. La Mission de vérification des Nations Unies en Colombie continue de jouer un rôle essentiel dans l'appui à la paix et à la réconciliation en Colombie. Comme toujours, nous saluons la présence de la Vice-Présidente et Ministre colombienne des relations extérieures, Marta Lucía Ramírez, au Conseil de sécurité aujourd'hui. Je tiens également à remercier M. de Roux Rengifo de s'être joint à nous et du travail essentiel dont s'acquitte la Commission Vérité. Je dois dire en toute honnêteté que j'ai été ému et galvanisé par ses paroles. Ce qu'il a dit sur le fait qu'il y a un avenir si la vérité triomphe a une résonance universelle et je m'en souviendrai longtemps. Je remercie également M^{me} Casso Piamba de ses observations et de l'aperçu qu'elle a donné de son action, de ses expériences, de ses aspirations et de celles de sa communauté.

Les États-Unis félicitent le peuple colombien, le Président élu, Gustavo Petro, et la Vice-Présidente élue, Francia Márquez, pour la tenue d'élections libres et régulières. Nous saluons les premiers efforts de la nouvelle Administration Petro pour promouvoir un dialogue d'unité nationale. C'est une étape essentielle pour en finir avec la polarisation profondément ancrée et ouvrir une ère de paix en Colombie. Nous félicitons également les personnes qui ont été élues au Congrès et nous constatons que parmi elles, il y a 85 femmes, soit 30 % des élus, comme le Représentant spécial du Secrétaire général l'a souligné dans sa déclaration, ce qui représente une augmentation de 10 %. Nous saluons l'inclusion de 16 nouveaux représentants des victimes du conflit dans les zones rurales, qui occuperont les sièges des circonscriptions électorales spéciales provisoires pour la paix au sein de la Chambre des représentants. Ils ont un rôle vital à jouer s'agissant d'étendre la présence de l'État dans les zones rurales négligées qui ont souffert de la violence et de leur consacrer une plus grande attention.

Le bon déroulement d'élections démocratiques a occupé le devant de la scène ces trois derniers mois, mais la Juridiction spéciale pour la paix a également tenu ses premières audiences publiques sur la reconnaissance de la vérité et de la responsabilité. Nous jugeons encourageant que les personnes inculpées aient volontairement reconnu leur responsabilité pour les actes qu'elles ont commis durant le conflit et présenté des excuses aux victimes. Nous souhaitons que ce

processus se poursuive dans un climat pacifique tandis que la Chambre judiciaire de reconnaissance de la vérité et de la responsabilité compare ces aveux aux informations fournies par les enquêteurs et les victimes. Il convient également de souligner que le rapport final de la Commission Vérité a été publié le 28 juin. Ce rapport et ses recommandations marquent la fin d'un important processus d'écoute et le début d'une période de réflexion sur le passé et l'avenir. Nous espérons que la diversité des voix représentées dans le rapport permettra à la réconciliation de devenir une réalité durable.

Beaucoup a déjà été accompli depuis la signature de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable, et la Colombie a enregistré des progrès notables dans sa marche vers une société plus pacifique et plus inclusive. Néanmoins, comme nous le savons tous, il reste des problèmes à régler, notamment l'insécurité persistante. On constate une augmentation du nombre de disparitions forcées et de meurtres de masse en Colombie, notamment contre des défenseurs des droits de l'homme et de l'environnement, et la sécurité des ex-combattants est de plus en plus menacée par des groupes armés illégaux. Les communautés autochtones et afro-colombiennes continuent d'être visées de manière disproportionnée par les groupes armés illégaux, un problème qui est aggravé par l'absence de l'État dans les zones rurales. Pour mener à bien la réforme foncière rurale et la réintégration, il faut créer des conditions sûres dans les régions qui ont longtemps été négligées.

Il est crucial que la Mission de vérification des Nations Unies puisse poursuivre son travail et que tous les chapitres de l'accord de paix soient mis en œuvre. Nous saluons l'engagement du nouveau Gouvernement en faveur de la mise en œuvre globale de l'Accord, en particulier ses dispositions relatives aux questions ethniques, où les progrès ont pris du retard par rapport à d'autres chapitres. Nous encourageons la Colombie à honorer pleinement tous ses engagements à l'égard des communautés ethniques et à améliorer leur sécurité, leurs droits et leur perspectives. La Colombie peut être fière de ses élections récentes et de son attachement au processus démocratique. Parvenir à une paix durable n'est pas chose facile, mais nous savons que le peuple colombien est à la hauteur.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ruiz Massieu, de son exposé important et du travail remarquable que lui et son équipe accomplissent en Colombie. Nous saluons la participation de M. de

Roux Rengifo et nous le remercions d'avoir présenté au Conseil le rapport final historique de la Commission Vérité. Ce rapport représente la voix et le témoignage de millions de victimes et de tous ceux qui ont tant souffert durant les longues années de conflit. Comme il l'a déclaré à juste titre, l'établissement de la vérité est la première étape à franchir pour garantir la justice et l'application du principe de responsabilité, faire renaître l'espoir et avancer sur la voie d'une paix et d'une réconciliation durables dans son pays. Je remercie M^{me} Casso Piamba de son exposé. Les informations fournies par la société civile présente sur le terrain contribuent toujours à la tenue de débats véritables et inclusifs au Conseil de sécurité. Je salue également la participation de la Vice-Présidente et Ministre des relations extérieures, M^{me} Ramírez, à la présente séance.

Je tiens à féliciter le peuple colombien pour l'élection d'un nouveau président. Le fort taux de participation témoigne de l'attachement des Colombiens à la démocratie et à la stabilité et de leur volonté d'ancrer solidement la démocratie et la stabilité, et d'y être fidèles.

Nous félicitons sincèrement le Gouvernement colombien sortant pour sa détermination à garantir un processus électoral libre et régulier en créant des conditions pacifiques et favorables. Nous sommes rassurés par le fait que la période de transition sera menée de manière tout aussi constructive.

Nous saluons l'engagement du futur président à faire progresser la mise en œuvre de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable, à rassembler le pays et à initier un dialogue national avec toutes les forces politiques, les groupes ethniques marginalisés, la société civile et d'autres parties prenantes importantes, en mettant un fort accent sur la participation pleine, égale et véritable des femmes.

Il est très encourageant que, pour la première fois dans l'histoire de la Colombie, une femme représentant la communauté afro-colombienne, écologiste et militante des droits de l'homme, elle-même victime du conflit, ait été élue à la haute fonction de Vice-Présidente.

La Juridiction spéciale pour la paix, créée par l'accord de paix pour que ceux qui se sont rendus coupables d'atrocités en Colombie répondent de leurs actes, a réalisé d'importants progrès avec les audiences publiques sur la reconnaissance de la vérité et de la responsabilité, ce qui constitue une étape importante vers la prononciation de peines restauratives et contribue à faire respecter les droits des victimes à la justice et à la réconciliation.

Nous saluons le rapport final tant attendu présenté par la Commission Vérité, coexistence et non-répétition après des années de dialogue approfondi. C'est une étape importante dans le processus de guérison du peuple colombien. Ce rapport fera toute la lumière sur près de six décennies de conflit, d'atrocités et de violations des droits humains commises pendant le conflit armé dans le pays.

Les informations que contient le rapport sont déchirantes. La population civile a subi des épreuves et des souffrances inimaginables, certaines familles ignorant le sort de leurs proches et certaines femmes, utilisées comme arme de guerre, témoignant de violences sexuelles brutales pendant leur captivité, une ignoble expression de pouvoir visant à intimider et répandre la terreur.

Nous espérons que le rapport de la Commission Vérité servira de base à la réconciliation, à la non-répétition et à la consolidation de la paix dont le pays a tant besoin, notamment en tenant compte des droits des victimes et des questions de genre. Ce n'est qu'une fois que tous les faits auront été établis que le pays aura une véritable chance de tourner la page des souffrances du passé.

Pourtant, comme nous le savons et comme nous l'avons entendu, de nombreux défis et obstacles subsistent. Dans plusieurs régions du pays, les civils continuent de subir de graves exactions de la part des guérilleros de l'Armée de libération nationale, des dissidents des Forces armées révolutionnaires de Colombie et des groupes paramilitaires qui leur ont succédé. Les défenseurs des droits de l'homme, les journalistes, les dirigeants autochtones et afro-colombiens ainsi que d'autres militants locaux font l'objet de menaces de mort et de violences.

C'est pourquoi l'État doit établir son autorité et asseoir sa présence dans les zones historiquement touchées par le conflit. Il faut démanteler les bandes criminelles et les groupes armés une bonne fois pour toutes. Le Gouvernement doit prendre des mesures adéquates pour régler tous ces problèmes et, surtout, pour protéger les civils.

Nous encourageons le futur gouvernement et le peuple colombien à maintenir cette dynamique dans la mise en œuvre intégrale de l'accord de paix et à faire avancer les réformes sur les questions clés qui accusent des retards, comme la réforme rurale et les dispositions relatives aux questions ethniques et de genre.

De l'avis général, les progrès réalisés en Colombie sont solides et encourageants. L'élection présidentielle ouvre un nouveau chapitre pour le pays, que nous voulons voir comme une poursuite de la consolidation de la paix, de la démocratie et de la justice sociale. Dialogue inclusif, réconciliation véritable et justice sont les mots clés qui, selon nous, définiront l'avenir de la Colombie. C'est le choix exprimé par le peuple lors du scrutin le mois dernier, et nous attendons avec intérêt de le voir mis en œuvre dans l'intérêt du pays et de sa population.

M. Benaabou (France) : Je remercie M. Carlos Ruiz Massieu, Représentant spécial du Secrétaire général, M. Francisco José de Roux Rengifo et M^{me} Jineth Casso Piamba de leurs exposés, et je salue la présence parmi nous de la Vice-Présidente et Ministre colombienne des relations extérieures, M^{me} Marta Lucía Ramírez.

La Colombie est un exemple pour la communauté internationale. L'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable est un acquis historique et sa mise en œuvre est indispensable afin de construire la paix au quotidien, tout en regardant en face la réalité d'un demi-siècle de conflit.

Je souhaite revenir sur trois points.

Premièrement, il est positif que l'élection présidentielle se soit tenue de manière pacifique et sans perturbation majeure. Cette élection et l'alternance qu'elle a marquée démontrent la solidité de la démocratie colombienne. Nous saluons l'engagement pris par le Président élu de la Colombie à mettre en œuvre l'Accord dans son intégralité.

Deuxièmement, la France salue la publication du rapport de la Commission Vérité, coexistence et non-répétition. Il s'agit d'un travail remarquable, et d'un pas essentiel sur le chemin de la réconciliation. La Juridiction spéciale pour la paix progresse, en plaçant les victimes au cœur du processus, ainsi qu'en témoignent les premières audiences publiques de reconnaissance de la vérité. Elles ouvrent la voie aux premières peines restauratives, qui marqueront un tournant. Toutes les parties de ce conflit doivent s'engager dans ces efforts de justice et de vérité, étape indispensable au retour d'une paix durable dans le pays.

Troisièmement, la poursuite des violences en Colombie menace l'accord de paix. Les garanties de sécurité sont insuffisantes. Dans chaque rapport du Secrétaire général, des assassinats d'ex-combattants, de défenseurs des droits de l'homme et de dirigeants sociaux nous sont rapportés. L'État colombien doit y mettre un terme. Cela

passer par un renforcement de la présence de l'État dans les zones historiquement négligées par l'Accord. Nous appelons également toutes les parties concernées à la pleine mise en œuvre des recommandations du Secrétaire général visant à mettre fin aux recrutements, utilisation et enlèvements d'enfants par des groupes armés.

Il faut offrir des opportunités socioéconomiques viables aux populations qui ont souffert du conflit. Pour gagner définitivement la paix, davantage encore doit être fait en matière de réforme rurale, d'accès à la terre et d'accès au logement. Les chapitres de l'Accord qui touchent à l'inclusivité et au sort des femmes et des jeunes sont également essentiels.

La France salue le chemin parcouru par la Colombie depuis 2016, mais des défis demeurent. Nous appelons les autorités colombiennes à poursuivre et accélérer la mise en œuvre intégrale de l'Accord et à y dédier les ressources nécessaires. Il s'agit là du plus sûr moyen d'enraciner la paix en Colombie.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ruiz Massieu, et M. Francisco José de Roux Rengifo, de leurs exposés très utiles et du travail qu'ils accomplissent en Colombie. Nous remercions également M^{me} Casso Piamba de ses précieuses réflexions. Nous saluons la présence de S. E. M^{me} Marta Lucía Ramírez, Vice-Présidente et Ministre colombienne des relations extérieures, à la séance de ce jour.

Les Émirats arabes unis se concentreront aujourd'hui sur trois points saillants : la situation politique, la justice transitionnelle et les conditions de sécurité.

Tout d'abord, nous félicitons la Colombie pour le succès de l'élection présidentielle qui s'est tenue en juin. La Colombie entame un nouveau chapitre de son histoire, et les Émirats arabes unis appuient sa quête de paix et de stabilité. Nous remercions le Gouvernement sortant des efforts déployés pour mettre en œuvre l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable, et nous souhaitons au futur gouvernement de réussir à maintenir cette dynamique à l'avenir. À ce stade critique, il est important de donner la priorité à l'application totale et intégrale de l'accord de paix, en particulier des dispositions relatives aux questions de genre et à la protection des plus vulnérables. L'Instance spéciale sur les questions de genre et la constitution d'un groupe parlementaire pour la paix et les victimes peuvent appuyer et renforcer la mise en œuvre de ces dispositions de l'Accord final.

Deuxièmement, en ce qui concerne la justice transitionnelle, nous appuyons l'approche de la réconciliation axée sur les rescapés et les progrès réalisés par le Système intégré pour la vérité, la justice, la réparation et la non-répétition, y compris la publication récente du rapport final de la Commission Vérité, coexistence et non-répétition. Si cette publication est l'occasion pour le peuple colombien de mener une réflexion sur son passé, ses recommandations ouvrent la voie à un avenir plein d'espoir pour les générations à venir. Dans ce contexte, nous appuyons les efforts déployés par la Commission pour créer un comité de suivi et de contrôle de la mise en œuvre de ses recommandations.

Avec les autres éléments du Système intégré, ces mécanismes permettront de renforcer l'application du principe de responsabilité. De plus, les efforts déployés par la Commission pour associer les jeunes femmes et les jeunes hommes à ces processus sont essentiels et renforcent le rôle fondamental que les jeunes jouent dans les efforts de paix.

Troisièmement, nous restons préoccupés par la situation en matière de sécurité et par la poursuite des attaques contre les civils, les ex-combattants et les forces de sécurité. Il faut prendre rapidement des mesures décisives pour faire face à la violence et veiller à ce qu'elle ne compromette pas la mise en œuvre de l'accord de paix. Les efforts de dialogue ne permettront d'obtenir des progrès durables que s'ils sont complétés par d'autres éléments de l'Accord, notamment pour mettre pleinement en œuvre les garanties de sécurité et procéder au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration des groupes armés, en particulier les enfants touchés par le conflit. Ces efforts doivent également tenir compte des questions de genre, notamment en raison de l'incidence disproportionnée de la violence sur les femmes et les filles. Nous encourageons le déploiement d'un plus grand nombre de femmes officiers et l'organisation de formations qui abordent les défis spécifiques auxquelles les femmes sont confrontées, notamment la violence sexuelle et fondée sur le genre.

Pour terminer, les Émirats arabes unis réaffirment leur engagement à accompagner la Colombie sur la voie d'une paix et d'une stabilité durables. Nous réaffirmons également notre plein appui à la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie et à son action.

M. Raguttahalli (Inde) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier de leurs exposés respectifs le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Carlos Ruiz Massieu, le Président de la Commission Vérité, le

père Francisco José de Roux Rengifo, et la représentante de la société civile, M^{me} Jineth Casso Piamba. Je salue également la présence à la séance d'aujourd'hui de la Vice-Présidente et Ministre colombienne des relations extérieures, S. E. M^{me} Marta Lucía Ramírez.

Le déroulement pacifique de l'élection présidentielle en Colombie est en effet un événement important. Il est encourageant de voir que le peuple colombien a une fois de plus placé sa confiance dans la démocratie en participant aux élections à un taux record pour la deuxième fois depuis la signature de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable. C'est un signe évident de la confiance et de l'attachement du peuple à l'Accord. Pour cela, nous félicitons le peuple et le Gouvernement colombiens. Nous félicitons également le Président élu, M. Gustavo Petro.

Aujourd'hui, le Président de la Commission Vérité nous a expliqué en quoi la publication du rapport final de la Commission Vérité est un moment historique. Nous espérons que les conclusions et les recommandations formulées par la Commission Vérité apporteront une contribution importante au processus de réconciliation et permettront d'avancer vers un avenir plus inclusif, pacifique, sûr et prospère pour tous les Colombiens. Nous prenons note avec satisfaction des premières audiences historiques sur la reconnaissance de la vérité et de la responsabilité menées par la Juridiction spéciale pour la paix, qui témoignent des progrès considérables réalisés par le système de justice transitionnelle prévu par l'accord de paix.

Les objectifs de l'accord de paix sont ambitieux et il faudra du temps pour les réaliser. Même si nous ne pouvons que nous féliciter de l'évolution positive de la situation en Colombie ces dernières années, nous devons également être conscients des obstacles à la mise en œuvre de l'accord de paix qui persistent. Nous sommes convaincus que les solutions aux problèmes tels que la sécurité, les réformes rurales, la substitution de cultures et la réintégration des ex-combattants sont intrinsèquement liées aux réformes politiques, à la décentralisation, à l'extension de l'autorité de l'État et à la réconciliation.

Il y a eu de graves atteintes à la sécurité, notamment des menaces, des meurtres et le déplacement ultérieur des membres de coopératives, ce qui a eu des répercussions sur les initiatives de réintégration. Les conflits entre les groupes armés illégaux, y compris les groupes dissidents des Forces armées révolutionnaires de Colombie-Armée populaire pour le contrôle du territoire, et les itinéraires de trafic illégal demeurent une source de préoccupation. Les communautés autochtones et afro-colombiennes,

notamment les femmes et les enfants, ont continué d'être victimes de violences persistantes.

Nous constatons avec satisfaction que malgré ces défis, les autorités colombiennes progressent dans la mise en œuvre des garanties relatives à la sécurité, l'accès au logement et à la terre qui figurent dans l'accord de paix. Nous estimons que la priorité accordée aux réformes rurales en vue d'améliorer les possibilités d'emploi et les moyens de subsistance est fondamentale pour pérenniser la paix.

Le Président élu a également souligné l'importance de la mise en œuvre de l'accord de paix. Des efforts ont été déployés pour encourager l'Armée de libération nationale à participer aux initiatives de réconciliation. Nous espérons que cette tendance positive se poursuivra dans les mois à venir et que les acquis obtenus jusqu'à présent seront consolidés.

L'Inde accorde de l'importance à ses liens bilatéraux avec la Colombie, avec laquelle elle a établi des relations depuis six décennies. La fréquence accrue des visites et des rencontres de haut niveau, notamment au cours de l'année dernière, témoigne de la solidité de nos relations, qui reposent sur des valeurs démocratiques et des objectifs de développement communs. Au fil des ans, nos relations bilatérales se sont approfondies et diversifiées dans des domaines tels que l'espace, la santé, les sciences et technologies et la biotechnologie. Les Colombiens manifestent un intérêt croissant pour la culture et le patrimoine de l'Inde. Nous sommes déterminés à étendre et à approfondir notre partenariat en matière de développement et de commerce avec la Colombie.

Pour terminer, je voudrais souligner que même si le processus de paix en Colombie reste une source d'inspiration, la communauté internationale doit continuer de s'acquitter de la responsabilité qui lui incombe de soutenir le Gouvernement et le peuple colombiens dans leur démarche de consolidation et de pérennisation de la paix. À cet effet, nous appuyons les travaux de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie et les initiatives du Représentant spécial du Secrétaire général.

M^{me} Byrne Nason (Irlande) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général de son analyse et tout particulièrement le père de Roux de son exposé éclairé et vraiment édifiant. Je remercie également Jineth des mots puissants qu'elle nous a adressés aujourd'hui. Je salue tout particulièrement la présence de la Vice-Présidente Ramírez et la remercie de ses échanges sincères et réguliers avec les membres du Conseil de sécurité.

Durant la dernière période considérée, la Colombie a connu des moments historiques. Nous nous félicitons du déroulement pacifique, dans l'ensemble, de l'élection présidentielle en mai et en juin et de la détermination de tous les candidats à respecter l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable. Nous sommes prêts à soutenir le nouveau Gouvernement tout au long de la période de transition et au-delà.

C'est l'occasion pour tous les acteurs de la société colombienne de renouveler leur engagement en faveur de la pleine application de l'Accord. Alors qu'un nouveau Congrès prendra ses fonctions la semaine prochaine, le « groupe parlementaire pour la paix et les victimes », composé des 16 représentants des circonscriptions électorales provisoires spéciales pour la paix, permettra de mieux faire entendre la voix des victimes et des personnes rescapées.

Nous nous félicitons également des efforts déployés pour faire participer les jeunes colombiens à la vie politique et aux activités de consolidation de la paix, notamment par l'entremise de la plateforme d'organisations de femmes *Ruta Pacífica de las Mujeres*.

Le système de justice transitionnelle colombien a franchi des étapes importantes au cours de la période considérée. La reconnaissance publique de la responsabilité et de la vérité dans les affaires 01 et 03 de la Juridiction spéciale pour la paix a représenté un progrès historique dans la lutte contre les injustices historiques en Colombie. Nous espérons que les progrès se poursuivront dans ces affaires et dans d'autres, et que les premières peines restauratives seront prononcées dans le courant de l'année.

Le rapport final de la Commission Vérité, qui nous a été présenté par le père de Roux, contient des recommandations importantes et constitue une base pour la réconciliation nationale et l'apaisement du pays. L'Unité de recherche des personnes portées disparues poursuit ses travaux essentiels en permettant aux familles en deuil de tourner enfin la page. La participation continue, véritable et en toute sécurité des victimes à ces processus est essentielle pour la légitimité des institutions et fondamentale pour garantir la dignité et la non-répétition.

Je me fais une joie de modérer un débat approfondi sur le système de justice transitionnelle en Colombie à la séance de cet après-midi, organisée selon la formule Arria.

Tout en nous efforçant de reconnaître les injustices du passé, nous devons également avoir conscience de celles qui se produisent encore aujourd'hui et y remédier. Pour certaines communautés dans toute la Colombie, en particulier les communautés autochtones et afro-colombiennes, la violence reste une réalité quotidienne, à cause de la victimisation par des groupes armés, de la violence sexuelle et fondée sur le genre, des déplacements forcés, des détentions et du recrutement forcé d'enfants.

Les défenseurs de la paix, des droits humains et de la dignité continuent d'être pris pour cible, menacés et, dans certains cas, tués. La poursuite des meurtres de certains signataires de l'accord de paix, dont le plus récent est celui de Ronald Rojas, est un prix déplorable et inacceptable à payer pour avoir entrepris de construire un avenir pacifique. Nous savons notamment quel est le prix à payer pour les femmes qui se défendent et défendent leur communauté, comme Jesusita Moreno à Cali : il est souvent fatal. Il faut veiller à ce que les responsables de ces crimes répondent de leurs actes, et éliminer l'impunité.

Il est indispensable d'affecter des ressources suffisantes au Programme complet de garanties pour les femmes leaders et les défenseuses des droits humains. La mise en œuvre rapide et intégrale des dispositions de l'accord de paix relatives aux questions de genre contribuera à ces efforts.

Il faut également accomplir des progrès en ce qui concerne la Commission nationale des garanties de sécurité, notamment l'adoption et la mise en œuvre de la politique publique de démantèlement des groupes armés illégaux. Ces garanties sont essentielles pour réduire la violence et assurer la sûreté et la sécurité des personnes qui se sont engagées en faveur de la paix.

En cette période marquée par la transition politique, l'établissement de la vérité et l'application du principe de responsabilité, la Colombie se trouve à un tournant décisif. Le soutien du Conseil de sécurité et de la communauté internationale à la mise en œuvre de l'accord de paix colombien est plus important que jamais. L'Irlande continuera de se tenir aux côtés du Gouvernement et du peuple colombiens. Nous restons déterminés à bâtir un avenir partagé, équitable, inclusif et pacifique.

M. Kimani (Kenya) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Gabon, le Ghana et le Kenya.

Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, Carlos Ruiz Massieu, et M^{me} Jineth Casso Piamba de leurs exposés, et nous nous félicitons du témoignage poignant de M. Francisco José de Roux Rengifo, en sa qualité de Président de la Commission Vérité, coexistence et non-répétition. Nous saluons également la participation de la représentante de la Colombie, S. E. M^{me} Marta Lucía Ramírez, Vice-Présidente et Ministre des relations extérieures. Nous lui sommes reconnaissants pour sa collaboration positive et fructueuse avec le Conseil de sécurité au cours des quatre dernières années. Nous lui présentons tous nos vœux de succès dans ses futures activités.

Nous adressons nos plus sincères félicitations au Président élu Gustavo Petro et à la Vice-Présidente élue Francia Márquez. Leur élection par le peuple colombien offre l'occasion d'accélérer la mise en œuvre de l'Accord final. C'est aussi la promesse d'une nouvelle ère d'inclusion dans les politiques du pays, qui favoriserait l'application des dispositions de la section de l'Accord final consacrée aux questions ethniques et le respect de l'exigence constitutionnelle de traiter tous les Colombiens de manière juste et équitable.

Conformément à l'Acte constitutif de l'Union africaine, qui reconnaît la diaspora africaine comme une sixième région, nous saluons l'élection de M^{me} Francia Márquez, première Afro-Colombienne à accéder à cette haute fonction. Son élection témoigne de son puissant talent de cheffe de file et de la volonté des Colombiens d'embrasser la diversité de leur pays. Nous saisissons cette occasion pour adresser nos salutations fraternelles à la communauté afro-colombienne et saluer sa résilience et sa capacité de redonner espoir aux générations qui ont dû faire face à d'immenses difficultés et obstacles.

Le processus de paix colombien a beaucoup à apprendre au monde sur la manière de mettre fin à une guerre prolongée et de s'engager sur la voie d'une paix et d'une réconciliation durables. La collaboration positive et active du Gouvernement colombien avec le Conseil de sécurité doit être examinée de près et servir d'exemple à d'autres pays en proie à de graves conflits.

Des progrès notables ont été réalisés au cours des cinq années qui ont suivi la signature de l'Accord final. Toutefois, comme de nombreux Colombiens l'admettront, il reste encore beaucoup à faire. Nous jugeons encourageants les messages conciliants envoyés par le Président élu, et nous avons bon espoir que son gouvernement insufflera l'énergie, le dynamisme et la détermination nécessaires à la poursuite du processus

de paix. Les trois membres africains du Conseil, dans leur configuration actuelle et à l'avenir, continueront d'appuyer la mise en œuvre de la section consacrée aux questions ethniques, qu'ils considéreront comme la preuve la plus éclatante de l'attachement à l'application de l'Accord et de sa réussite.

La réintégration complète des ex-combattants dans la société reste la clef du succès du processus de paix. Les trois membres africains du Conseil saluent les progrès accomplis dans le cadre des programmes de développement axés sur le territoire et de la réforme rurale globale, ainsi que de la consolidation des anciens secteurs territoriaux de formation et de réintégration. Cependant, la lenteur des progrès réalisés dans l'accès à la terre pour les personnes vivant en dehors des secteurs territoriaux, y compris les ex-combattants d'origine autochtone et afro-colombienne, est un facteur défavorable. Nous appelons les autorités à régler tout problème lié à la mise en œuvre complète de ces dispositions.

Afin de résoudre les difficultés auxquelles sont confrontés les ex-combattants d'origine autochtone et afro-colombienne, nous réaffirmons qu'il convient d'allouer des ressources suffisantes et fiables au Forum de haut niveau sur les populations autochtones. Nous encourageons également les parties à faire appel à la Commission de suivi, de promotion et de vérification de l'Accord final pour surmonter leurs différends.

La justice transitionnelle demeure la pierre angulaire du processus de paix colombien. Les trois membres africains du Conseil saluent les progrès réalisés dans le cadre du Système intégré pour la vérité, la justice, la réparation et la non-répétition. Nous nous félicitons tout particulièrement du rapport de la Commission Vérité, coexistence et non-répétition, qui marque une avancée historique. Les trois membres africains du Conseil rendent hommage aux victimes qui ont eu le courage de partager leur histoire, aussi douloureuse soit-elle. Nous espérons que ce rapport et la mise en œuvre des recommandations y figurant permettront aux victimes de panser leurs plaies et de tourner la page. Nous exhortons tous les Colombiens à faire fond sur ces recommandations pour garantir la réconciliation nationale, qui sera le fondement d'une paix et d'une sécurité durables en Colombie. En outre, nous sommes conscients des progrès louables enregistrés par la Juridiction spéciale pour la paix dans la quête de justice pour les victimes. Nous attendons avec intérêt le prononcé des peines dans les affaires 01 et 03, afin que les victimes puissent enfin commencer à guérir.

Les trois membres africains du Conseil sont conscients du lien qui existe entre le trafic de stupéfiants et les conflits armés. Nous réaffirmons qu'il importe de procéder à la réinstallation des ex-combattants afin de les détourner de la criminalité et de préserver les acquis obtenus. Nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement pour éliminer les cultures illicites, notamment grâce à la mise en œuvre du Programme national intégral de substitution des cultures illicites. Nous l'encourageons à associer les communautés concernées à ses activités et à recourir à des méthodes qui ne portent atteinte ni à la santé publique ni à l'environnement.

Les trois membres africains du Conseil sont extrêmement préoccupés par la violence persistante qui vise les ex-combattants et les communautés touchées par le conflit, y compris les communautés afro-colombiennes et autochtones, les figures de la société civile, les femmes œuvrant à la consolidation de la paix et les militants des droits humains. Nous condamnons les crimes horribles, y compris les violences sexuelles commises contre les femmes et les enfants. Nous appelons à l'accélération de la mise en œuvre des dispositions de l'Accord final sur les questions de genre, notamment en assurant la sécurité des personnes concernées et en fournissant les ressources nécessaires à la réalisation de leurs projets productifs.

Nous sommes particulièrement préoccupés par les informations faisant état d'une intensification des affrontements entre groupes armés, parmi lesquels l'Armée de libération nationale (ELN). Ces affrontements mettent en danger des civils innocents, surtout dans les départements de Chocó et d'Arauca. Nous soulignons la nécessité d'une mise en œuvre urgente des garanties de sécurité par la Commission nationale, étendues aux personnes vulnérables, en tenant compte des questions de genre.

Les trois membres africains du Conseil appuient tous les efforts visant à renforcer le processus de paix, notamment en y associant des groupes qui ne sont pas parties à l'Accord final. Nous saluons les efforts consentis par les parties prenantes pour encourager le Gouvernement et l'ELN à entamer un dialogue, et nous nous félicitons de la volonté exprimée par l'ELN et le Président élu à cet égard. Nous exhortons les deux parties à poursuivre un dialogue constructif pour le plus grand bien du pays. Par ailleurs, il est absolument essentiel que le Gouvernement colombien envisage des moyens créatifs de normaliser ses relations avec tous ses voisins, car c'est la clef du maintien de la sécurité et de la prospérité du peuple colombien et de la stabilité régionale.

Enfin, nous remercions sincèrement le Président Iván Duque Márquez et son gouvernement de leur attachement au processus de paix au cours des quatre dernières années, y compris à la mise en œuvre de l'accord de paix. Pour terminer, les trois membres africains du Conseil de sécurité réaffirment leur solidarité avec le Gouvernement et le peuple colombiens dans leur quête de paix et de prospérité. Nous voudrions également assurer la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie de notre appui indéfectible.

M. Cisneros Chávez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie de leurs exposés le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Colombie, M. Carlos Ruiz Massieu, et M. Francisco José de Roux Rengifo, Président de la Commission Vérité. Le Mexique souhaite également la bienvenue à M^{me} Jineth Casso Piamba, et se félicite du fait que la société civile ait à nouveau été invitée à participer à nos discussions sur la situation en Colombie. Nous espérons que cette pratique saine se poursuivra. Je salue également la participation de la Vice-Présidente et Ministre colombienne des relations extérieures, M^{me} Marta Lucía Ramírez, à la présente séance.

Comme nous l'avons entendu, la Colombie se trouve à un moment charnière de son histoire, après le bon déroulement de l'élection présidentielle. Le processus électoral a démontré la maturité des institutions colombiennes et l'attachement de la population à la démocratie, avec une participation au second tour du scrutin qui a atteint des niveaux historiques, envoyant ainsi un signal très clair de rejet à celles et ceux qui ont tenté d'entraver cet exercice en commettant des actes de violence. Mon pays se félicite de l'attachement du Président élu, Gustavo Petro, à l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable, ainsi que de son initiative en faveur d'une paix totale, qui prévoit, entre autres, la reprise des négociations avec l'Armée de libération nationale. Pendant cette période de transition, le Conseil de sécurité doit apporter un appui sans ambiguïté aux autorités colombiennes pour leur permettre de faire fond sur les grands progrès accomplis jusqu'à présent et de régler les questions en suspens.

En ce qui concerne la mise en œuvre de l'accord de paix, nous sommes d'accord avec l'analyse figurant dans le rapport du Secrétaire général (S/2022/513), à savoir que beaucoup a déjà été fait en Colombie. Malgré les défis qui subsistent, le pays est aujourd'hui plus pacifique et plus inclusif qu'auparavant, grâce aux efforts déployés par tous les Colombiens pour surmonter leur passé douloureux. À

cet égard, nous saluons la détermination des ex-combattantes et des ex-combattants, qui continuent à œuvrer pour la paix. Nous nous félicitons tout particulièrement de leur intégration progressive aux projets productifs, auxquels participent déjà 74 % des ex-combattantes. Il nous semble désormais indispensable de prendre des mesures pour que la réintégration des ex-combattants soit durable, ce qui appelle une volonté politique forte et un financement prévisible et stable.

Il faut également rechercher des solutions qui permettent aux femmes d'assumer davantage de responsabilités dans la gestion des projets et dans l'ensemble du processus de mise en œuvre de l'Accord. Cela suppose d'investir davantage dans la formation et dans la prestation de certains services, tels que les structures d'accueil, qui permettent aux femmes de disposer du temps et de bénéficier des conditions dont elles ont besoin pour prendre une part active aux processus décisionnels. Dans cette logique, il est inacceptable que les membres des communautés autochtones et afro-colombiennes aient été jusqu'à présent pratiquement écartés de la vie politique. À cet égard, nous nous félicitons que pour la première fois, une Afro-Colombienne occupera la vice-présidence de ce pays, ce qui est un fait historique. Nous félicitons M^{me} Francia Márquez.

Par ailleurs, le Mexique salue l'action délicate et complexe, mais absolument nécessaire, menée dans le domaine de la justice transitionnelle. Nous nous félicitons tout particulièrement du rapport détaillé de la Commission Vérité et invitons instamment les autorités à donner suite à ses recommandations en dialoguant étroitement avec toutes les parties associées au processus de paix. Ce rapport réaffirme l'engagement qui a été pris de placer les victimes au centre de la mise en œuvre de l'accord de paix. Il s'agit de la bonne approche. De plus, nous nous félicitons du fait que la Juridiction spéciale pour la paix a mené ses premières audiences publiques sur les affaires d'enlèvements commis par les Forces armées révolutionnaires de Colombie-Armée populaire, ainsi que sur les disparitions forcées et les exécutions perpétrées par les forces armées. Il s'agit d'étapes décisives vers une véritable réconciliation qui garantisse la non-répétition des atrocités commises dans le passé. Mon pays salue les contributions de la Commission de consolidation de la paix et du Fonds pour la consolidation de la paix, qui ont permis la mise en place de la Commission Vérité et de la Juridiction spéciale pour la paix.

Enfin, je tiens à exprimer la vive inquiétude du Mexique face à la violence qui vise les militants et les figures de la société civile. Nous demandons instamment aux autorités de renforcer les mécanismes de protection existants et de s'attaquer aux causes structurelles de cette violence. De même, la situation des enfants victimes de recrutement forcé par certains groupes armés requiert toute l'attention de l'État. L'avenir de la paix en Colombie est, dans une large mesure, entre les mains des nouvelles générations qui, nous en sommes convaincus, sauront éviter de répéter les erreurs du passé.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Brésil.

Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Colombie, M. Carlos Ruiz Massieu, des informations actualisées qu'il nous a fournies. Je remercie également de leurs exposés M. Francisco José de Roux Rengifo, Président de la Commission Vérité, et M^{me} Jineth Casso Piamba. En outre, je souhaite la bienvenue au Conseil à M^{me} Marta Lucía Ramírez, Vice-Présidente et Ministre colombienne des relations extérieures.

Je me réjouis de l'occasion qui m'est donnée de féliciter une fois de plus le peuple colombien pour le travail remarquable qu'il a accompli. L'élection historique qui s'est achevée en juin dernier, à l'issue de laquelle Gustavo Petro a été élu Président, est une preuve supplémentaire de la force de la démocratie colombienne et de la maturité institutionnelle du pays. L'Administration du Président Duque Márquez a constamment démontré son attachement à la mise en œuvre intégrale de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable. Nous saisissons cette occasion pour reconnaître et saluer les efforts déployés par son administration pour commencer à s'attaquer aux causes profondes des cycles de violence politique en Colombie.

La justice transitionnelle est un domaine qui n'a cessé de progresser ces dernières années, comme l'ont régulièrement montré les rapports du Secrétaire général. Le Brésil salue le rapport final de la Commission Vérité ainsi que ses recommandations. Nous pensons que l'action menée par la Commission laisse un héritage solide qui permettra de renforcer les efforts en cours en faveur de la paix et de la réconciliation en Colombie. Nous nous félicitons que le Président élu ait fait part de son attachement à la mise en œuvre intégrale de l'accord de paix afin d'intensifier les efforts visant à garantir la sécurité des ex-combattants et à renforcer

les politiques concernant les femmes, les populations autochtones et les personnes d'ascendance africaine. Le Brésil est pleinement conscient que la mise en œuvre de l'accord de paix dépendra de la poursuite des efforts par de nombreuses Administrations. L'amélioration des politiques sociales dans des zones qui ont toujours été négligées et qui ont considérablement souffert de décennies de conflit demande du temps et un travail pas à pas. Dans ce contexte, nous soulignons qu'une passation de pouvoir pacifique est essentielle pour accélérer les progrès. Nous espérons que le nouveau Gouvernement saura faire fond sur le travail de l'Administration actuelle et renforcer les politiques là où c'est nécessaire. Mais nous sommes convaincus que la violence politique ne reviendra jamais sur le devant de la scène en Colombie et nous espérons qu'il sera également possible de faire la paix avec les groupes d'insurgés actifs tels que l'Armée de libération nationale.

Enfin, je voudrais souligner une fois encore que la paix en Colombie est à mettre au crédit de la société colombienne. La décision prise par la Colombie, de sa propre initiative, d'associer l'ONU au suivi de la mise en œuvre de son accord de paix témoigne de l'attachement du pays à la paix et donne au Conseil l'occasion de jouer un rôle novateur dans sa mission de maintien de la paix et de la sécurité. Dans le contexte géopolitique difficile actuel, il nous plaît de voir que le Conseil a contribué pour beaucoup à la consolidation de la paix en Colombie. Il demeure essentiel qu'il continue à respecter strictement le rôle que la Colombie lui a demandé de jouer, comme prévu dans le mandat, pour favoriser la confiance entre la communauté internationale et les parties dans le pays.

En tant que voisin et pays proche, le Brésil réaffirme sa volonté de collaborer avec la Colombie pour assurer un avenir prospère à nos deux sociétés.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole à la Vice-Présidente et Ministre des relations extérieures de la Colombie.

M^{me} Lucía Ramírez (Colombie) (*parle en anglais*) : Je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que le Secrétaire général António Guterres. Je remercie également M. Carlos Ruiz Massieu de sa présentation du rapport du Secrétaire général (S/2022/513). Je remercie l'Ambassadeur Fernandez De Soto Valderrama et le père de Roux Rengifo de son exposé, ainsi que Alejandra Miller et Saul Alonso

Franco, membres de la Commission Vérité, coexistence et non-répétition. Ce fut un plaisir de voir M^{me} Jineth Casso Piamba, et je la remercie d'avoir témoigné de l'engagement des femmes en faveur de la paix en Colombie. Je tiens à dire qu'il est très important pour la Colombie d'exprimer sa gratitude à tous les membres de la communauté internationale et du Conseil de sécurité pour leur engagement et leur appui à la Colombie dans sa quête d'une paix véritable et stable, qui exige un respect permanent de l'état de droit, comme l'a rappelé le Président Duque Márquez devant le Conseil de sécurité en avril (voir S/PV.9015), et bien sûr la fin du trafic de drogue, qui est l'un des principaux moteurs de la violence en Colombie.

Nous saluons l'engagement sincère en faveur de la paix en Colombie, ainsi que l'amitié et l'appui dont a bénéficié notre ambassadeur qui, comme moi, assiste à sa dernière séance du Conseil de sécurité en sa qualité actuelle afin d'écouter l'exposé de Carlos Ruiz Massieu, en tant que Chef de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, le Conseil ayant approuvé la demande de prorogation soumise par notre Gouvernement, ce dont je lui suis reconnaissante. Je tiens également à remercier l'Ambassadeur Fernandez De Soto Valderrama de son dévouement et de la qualité exceptionnelle de son action dans ses fonctions diplomatiques de haut niveau. Il a fait honneur à la politique étrangère colombienne, non seulement en tant que mon prédécesseur au poste de Ministre des relations extérieures, mais aussi en sa qualité d'Ambassadeur actuel auprès de l'Organisation des Nations Unies.

(l'oratrice poursuit en espagnol)

Comme vous venez de le dire, Monsieur le Président, la présidence brésilienne du Conseil de sécurité revêt une signification toute particulière pour nous dans le contexte de cette séance hautement importante et symbolique. Je félicite une nouvelle fois Jineth Casso Piamba pour son remarquable exposé par visioconférence, qui souligne le courage de tant de femmes et leur contribution à la consolidation de la paix en Colombie. Les femmes autochtones, comme toutes les femmes, jouent un rôle fondamental dans l'instauration d'une paix durable et stable dans notre pays. Je tiens également à saluer la présence du père de Roux Rengifo, Président de la Commission Vérité, avec lequel nous avons eu une réunion le 29 juin au sujet du rapport qu'il vient de présenter. Lors de cette réunion, le Président Duque et moi-même avons pu prendre connaissance des détails de cet important rapport et lui présenter nos

commentaires. Nous savons que la Commission Vérité a une grande responsabilité morale : écouter les différentes victimes et les différents acteurs, car une paix véritable exige une vérité complète, intégrale, objective et impartiale. Nous remercions le père de Roux et les autres membres de la Commission pour les efforts qu'ils ont déployés à cet égard.

En avril, le Président Duque s'est engagé devant les membres du Conseil à faire en sorte que le bilan des quatre dernières années de son gouvernement ne se termine pas aujourd'hui. Au contraire, nos efforts se poursuivront jusqu'au tout dernier moment de notre mandat. Nous savons que le bilan de ce que nous avons pu accomplir au cours des derniers mois a été un bilan de nombreux progrès et défis, malgré des crises totalement imprévisibles comme la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Cependant, le Gouvernement est resté déterminé à faire avancer la mise en œuvre l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable, malgré la crise grave provoquée par la COVID-19.

Je voudrais insister sur le défi que nous devons relever pour parvenir à une coexistence pacifique, partout dans le monde. La Colombie n'est pas le seul pays qui a dû passer par un processus de justice transitionnelle, qui implique de faire face aux difficultés et à la polarisation résultant de nombreuses années d'inégalités sociales, de divergences qui n'ont pas été réglées par les canaux institutionnels et de défis considérables que représentent les groupes illégaux et leurs activités. Mais ce qui est clair pour tout le monde, c'est que nous avançons, indéniablement et de manière irréversible, sur une voie qui nous mènera vers la société juste, respectueuse des lois, sûre, inclusive, développée, équitable, solidaire et pacifique à laquelle nous aspirons tous.

L'accord signé en 2016 et les efforts déployés par le Gouvernement dans le cadre de sa politique de paix par le droit comprennent une planification judicieuse avec des feuilles de route et des budgets réalistes, sous la direction du Président Duque, avec son ancien Conseiller pour la stabilisation et la consolidation, Emilio Archila, et l'actuel Conseiller, Juan Carlos Vargas, qui est avec moi aujourd'hui. Je suis également reconnaissante des efforts déployés par les deux Conseillers en faveur de la stabilisation, de la consolidation et de l'instauration de la paix en Colombie. Ces budgets qui portent sur les 10 prochaines années devront sans aucun doute être augmentés si nous maintenons le rythme de croissance économique de ces 18 derniers mois, qui a été

exceptionnel dans le contexte international, en vue de générer davantage de ressources et de créer plus d'emplois pour garantir des conditions de vie dignes à tous les citoyens colombiens.

Nous espérons que le nouveau Gouvernement continuera d'aller de l'avant avec des indicateurs de croissance économique similaires et de créer des emplois et mettre à disposition des ressources budgétaires supplémentaires pour accélérer, comme l'ont demandé de nombreux membres du Conseil, la mise en œuvre de l'accord conclu avec les anciennes Forces armées révolutionnaires de Colombie–Armée populaire (FARC-EP) et pour éviter, bien entendu, le risque d'un quelconque revers.

Aujourd'hui, après le démantèlement de la plus ancienne guérilla du continent, la remise des armes et la réinsertion de la plupart de ses membres dans la vie civile, la Colombie n'a jamais été aussi proche de la paix. Je dis « la plupart », car nous savons malheureusement que tous n'ont pas été intégrés dans la vie civile et que nombre d'entre eux sont actuellement impliqués dans le trafic de drogue en provenance du Venezuela. Mais le parti politique composé d'anciens membres des FARC-EP, aujourd'hui connu sous le nom de parti des Communs, représente sans aucun doute un succès auquel ont contribué tous les Colombiens, les nations du système multilatéral, et en particulier les membres du Conseil de sécurité. Nous avons raison d'en être fiers et reconnaissants. À ce stade, aucun obstacle ne devrait être insurmontable pour que la Colombie puisse avancer vers une paix véritable, une paix globale, une paix par le droit. Bien sûr, des obstacles subsistent, et nous devons persévérer pour régler chacun d'entre eux.

Nous avons fait des progrès constants dans la mise en œuvre de l'Accord, et pour cette raison le Secrétaire général et le Représentant spécial sont clairement optimistes, respectivement dans leur rapport et leur exposé, tout comme nous. La Colombie peut dire au monde que la paix et la réconciliation sont possibles lorsqu'un pays entier fait preuve de la volonté politique et de la détermination nécessaires, à condition qu'il bénéficie également de l'appui de la communauté internationale. Pendant le conflit, notre société a été durement touchée par la violence terroriste, par la douleur causée par les enlèvements, par le recrutement d'enfants, qui a été mentionné aujourd'hui, et aussi, évidemment, par les infractions à caractère sexuel contre de nombreuses femmes, comme l'a décrit le père de Roux Rengifo. Mais une société qui a tant souffert est aussi déterminée à aller de l'avant, à

renforcer ses institutions et à améliorer les conditions de développement économique, d'éducation et d'emploi, afin d'assurer un avenir prospère à ses enfants et à ses jeunes d'aujourd'hui et de demain.

Nous sommes fiers que, comme l'a dit le Chef de Mission, la Colombie ait élu un président pour la deuxième fois – et non pour la première fois comme cela a été dit aujourd'hui – depuis la signature de l'Accord final en 2016, dans le cadre d'un processus électoral transparent et libre, qui montre à quel point notre démocratie est solide et stable. Les deux derniers candidats en lice au second tour se sont engagés à poursuivre la mise en œuvre de l'Accord. À l'évidence, en tant que femme, je suis extrêmement fière que, pour la première fois, nous aurons une Vice-Présidente d'ascendance africaine. Pas encore de présidente, mais comme l'a dit le représentant du Mexique, nous espérons que la Colombie aura très bientôt l'occasion d'élire une présidente. Nous avons entamé la transition avec la nouvelle Vice-Présidente et c'est une transition empreinte de décence, de respect et de solidarité, et de beaucoup d'espoir qu'elle connaîtra plein succès dans cette fonction.

Nous sommes également très fiers que la mise en œuvre n'ait pas été interrompue, mais qu'elle ait progressé régulièrement, malgré les difficultés liées à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les désastres dus aux changements climatiques et, bien sûr, les grandes préoccupations concernant l'inflation observée partout dans le monde en raison de la crise récente. Face à ces circonstances difficiles, l'économie colombienne a été l'une des économies à la croissance la plus rapide en 2021, avec une hausse de 10,7 % du produit intérieur brut, et la deuxième économie à la plus forte croissance sur les quatre premiers mois de l'année. Selon le rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) publié hier, sur les 38 pays membres que compte l'OCDE, elle était également l'économie dans laquelle le chômage a le plus diminué au cours des quatre derniers mois.

La Colombie est clairement déterminée à surmonter le conflit et à s'attaquer de manière irréversible aux niveaux élevés de pauvreté et de marginalisation dans certaines régions, qui coïncident naturellement avec les cultures illicites. Sans surprise, les 16 régions prioritaires et la planification territoriale ont permis d'élaborer et de mener à bien plus de 1 400 ouvrages d'infrastructure et de concevoir et planifier 3 354 nouveaux projets dans les secteurs du logement, des transports, de l'énergie, de l'adduction d'eau et de l'approvisionnement en eau

potable. Ces projets se verront allouer les redevances des projets d'énergies nouvelles et renouvelables et d'hydrogène vert auxquels mon gouvernement a donné la priorité, en plus des investissements nationaux et étrangers qui ont permis de multiplier par 100 la capacité installée en énergies nouvelles par rapport au début de notre mandat, augmentation qui sera encore doublée d'ici à la fin 2023, grâce aux projets que ce gouvernement a déjà lancés. Ces sources de redevances, ainsi que le budget national, doivent continuer d'augmenter pour la mise en œuvre de l'Accord et, bien sûr, aboutir à des progrès plus rapides dans tous les aspects qui y sont liés.

Je tiens à mentionner que, pour nous, c'est également une source de fierté d'avoir déjà octroyé près d'un demi-million d'hectares de terres à des familles d'agriculteurs, sur les trois millions mentionnés dans l'Accord.

Au cours des trois derniers mois, certains membres des forces militaires et des ex-combattants des FARC ont participé à des audiences sur la reconnaissance de la responsabilité des crimes commis pendant le conflit et ont demandé pardon aux victimes. Cela ne signifie pas que nous sommes parvenus à une réconciliation totale, puisque l'autre facteur de violence qui continue d'alimenter la criminalité et l'instabilité dans les territoires, à savoir le trafic de drogue, reste présent. Toutefois, les progrès réalisés ne doivent pas être négligés ou sous-estimés.

Les priorités sont claires : la Colombie doit continuer d'améliorer la qualité des conditions de réintégration des ex-combattants et, dans le même temps, renforcer le système de justice ordinaire et le système de justice transitionnelle prévu dans l'Accord. À cette fin, il est essentiel que la Juridiction spéciale pour la paix présente ses conclusions dans les plus brefs délais et décide, bien sûr, des conséquences et des sanctions, mais aussi, et surtout, de l'ouverture et de la priorité des grandes affaires relatives au recrutement d'enfants et à la violence sexuelle dans ce conflit armé. Comme l'a dit le père de Roux Rengifo, le corps des femmes ne peut pas continuer d'être un champ de bataille pour n'importe quel acteur armé, et le recrutement d'enfants ne peut pas non plus se poursuivre comme si de rien n'était. Nous avons été informés récemment du recrutement de 82 enfants par des membres de l'Armée de libération nationale et d'autres acteurs armés en Colombie.

Quant à la réintégration socioéconomique, il s'agit d'un processus difficile. Plus de 13 000 ex-combattants continuent d'avancer dans divers projets productifs. Aujourd'hui, nous recensons 4 662 projets collectifs

et individuels, auxquels participent 9 412 personnes, soit 7 018 hommes et 2 394 femmes, qui font partie des programmes de réintégration, ce qui, comme l'a souligné M^{me} Casso Piamba dans son exposé, est particulièrement important. Grâce à leurs projets productifs, ces femmes sont une source de subsistance pour de nombreuses familles et elles sont aussi un facteur de stabilité dans les territoires.

Pour nous, il est essentiel que cette réintégration économique continue de progresser, accompagnée des garanties économiques destinées aux ex-combattants que mon gouvernement a reconduites en 2019 et d'une augmentation des ressources à cet effet, dont bénéficient déjà 13 263 personnes.

En ce qui concerne le logement, le Gouvernement a continué d'augmenter les investissements en faveur des ex-combattants qui restent dans les anciens secteurs territoriaux de formation et de réintégration, en allouant des subventions au logement concernant 944 unités au total. Pour ceux qui se trouvent en dehors des secteurs territoriaux, nous avons mis en place d'autres options d'accès à des logements.

Aujourd'hui, 58 % des personnes engagées dans le processus de réintégration ont accès à l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, et 66,8 % d'entre elles ont bénéficié de plus de 6 500 programmes de formation professionnelle. Désormais, 98,9 % de ces ex-combattants bénéficient de la sécurité sociale et de prestations de santé. Il s'agit là d'un modèle sans précédent dans le monde, qui repose sur l'approche mise en œuvre par le Ministère de la stabilisation et de la consolidation, sous le leadership de notre président.

La justice est un élément essentiel. Garantir la non-répétition nécessite clairement que le système de justice, tant ordinaire que transitionnelle, devienne plus efficace et plus flexible, conformément à l'objectif de développement durable n° 16, qui fait référence à des sociétés plus justes et plus inclusives.

À cet égard, nous nous félicitons des progrès réalisés par le système de justice transitionnelle dans ses différentes composantes. Comme le rapport le mentionne, la Juridiction spéciale pour la paix a progressé dans plusieurs des grandes affaires en cours. Nous espérons donc qu'elle prononcera bientôt ses premières sentences. Comme l'a affirmé M. Ruiz Massieu, des consultations sont en cours pour déterminer les travaux, tâches ou activités à visée réparatrice ou restaurative qui feront partie des peines restauratives.

Il convient de souligner l'adoption récente des lignes directrices pour l'exécution des peines et mesures à visée réparatrice. Cela montre l'importance de mettre en place un dispositif institutionnel étatique, principalement entre le Gouvernement national et la Juridiction spéciale pour la paix, dans le respect des compétences de toutes les entités concernées.

La visite du Procureur de la Cour pénale internationale en octobre 2021 valait assurément reconnaissance de l'ensemble du système judiciaire colombien, notamment en ce qui concerne la volonté, la capacité institutionnelle et la détermination de nos juges à respecter les normes internationales garantissant le respect des droits de l'homme et l'application efficace et transparente de la justice. Nous sommes donc parvenus à clore cette enquête préliminaire, qui a duré 17 ans devant la Cour pénale internationale.

La recherche de la vérité doit se poursuivre et a franchi une étape décisive grâce à la Commission Vérité, coexistence et non-répétition et au leadership du père de Roux, qui a présenté, le 28 juin dernier, son rapport lors d'une manifestation sans doute hautement symbolique pour notre pays. La Commission a mené ses travaux avec le plein appui du Gouvernement d'Iván Duque. Il s'agit d'un organe non judiciaire qui s'est acquitté de son mandat limité dans le temps, qui consistait à enquêter sur les événements survenus jusqu'à la signature de l'accord de paix. Son rapport doit permettre d'apporter des réponses claires aux victimes, qui ont dû attendre tant d'années face au silence immuable de leurs agresseurs. Elles peuvent désormais savoir par qui, où et pourquoi leurs proches ont été enlevés, ainsi que les espoirs de vie des milliers de familles colombiennes.

Ce rapport a un rôle clef à jouer pour que toutes les victimes, sans exception, qu'elles soient issues du milieu paysan ou de la société civile, qu'elles soient victimes d'entreprises, de l'armée ou de la police, pour que toutes les victimes, aient accès à la vérité réparatrice pour que ces horreurs ne se reproduisent plus jamais.

Il est donc essentiel, comme nous l'avons demandé, que toutes les enquêtes menées par la Juridiction spéciale pour la paix se poursuivent avec diligence et que toutes les décisions nécessaires qui en découlent soient prises.

Le père de Roux a indiqué qu'il n'avait pas été possible, ces dernières années, de progresser vers ce qu'il a appelé une grande paix. Cette grande paix ne peut être réalisée que sur des bases solides, non seulement de vérité, comme il l'a dit, mais aussi de droit et de progrès social, que notre gouvernement a recherché sans relâche

en créant des emplois. Nous savons que les Colombiens ne veulent ni de paternalisme ni de condescendance. Ils veulent des perspectives d'emploi, qui sont fondamentales pour atteindre cette paix sociale, cette paix par le droit, cette grande paix.

S'agissant de la sécurité, je tiens à réaffirmer une fois de plus que pour le Gouvernement et tous les organes de l'État colombien, la sécurité des ex-combattants et de leurs familles est et restera une priorité. L'objectif est de parvenir à zéro menace et bien sûr, à zéro décès en ce qui concerne les ex-combattants.

Nous devons rappeler que si nous faisons tout ce qui est nécessaire pour mettre en place l'Accord, nous ne devons pas nous leurrer en pensant que toutes les autres sources de violence sont simplement le résultat du non-respect de l'accord de paix ou le fruit de l'indifférence du Gouvernement. Hélas, comme nous le savons tous, l'Accord n'a pas garanti l'identification de tous les itinéraires du trafic de drogue ni permis de désactiver les cartels qui opéraient en Colombie et bien sûr dans d'autres pays alliés aux cartels colombiens avant la signature de l'Accord. C'est pourquoi, tant que le trafic de drogue se poursuivra, nous devons malheureusement continuer de côtoyer et de subir la mort, les effusions de sang et la douleur en Colombie.

Par conséquent, nous exhortons une nouvelle fois la communauté internationale à intensifier sa coopération pour prévenir le trafic de drogue et prendre des mesures contre les revenus tirés de ce trafic qui se cachent dans les paradis fiscaux, mais aussi par le biais d'investissements immobiliers et d'autres investissements financiers. En effet, pour tous nos pays sans exception, le trafic de drogue est une source d'instabilité et une menace pour nos citoyens.

La Colombie est la première victime du trafic de drogue qui se propage par l'intermédiaire des organisations criminelles transnationales extrêmement puissantes. C'est pour cette raison qu'il y a 30 ans, le trafic de drogue est devenu la principale raison d'être des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) et de l'Armée de libération nationale (ELN) dans notre pays.

Beaucoup ont préconisé que le prochain Gouvernement engage des négociations avec l'ELN. Mon gouvernement aurait aimé le faire, tout comme beaucoup d'autres gouvernements par le passé, mais pour que ces négociations aient lieu, l'ELN doit mettre fin non seulement aux enlèvements mais aussi au recrutement d'enfants, et il faut exiger que toutes les négociations qui seront entreprises à l'avenir combler les lacunes qui ont caractérisé les pourparlers précédents avec les FARC et

exiger que soient communiquées les informations sur toutes les routes et la logistique du trafic de drogue, afin de prévenir toute violence future dans notre pays.

Nous continuons ainsi à lutter chaque jour contre le trafic de drogue dans le cadre de nos opérations militaires et avec l'aide de nos forces de police. Lors des récentes opérations militaires et de l'extradition ultérieure d'Otoniel, le chef du cartel du Clan du Golfe, nous avons pu ressentir le soutien de la communauté internationale et des États-Unis. Nous avons procédé à cette extradition avec conviction, mais nous savons également que par la suite, des acteurs ayant des liens avec Otoniel ont perpétré des actes de violence armée qui ont touché 178 municipalités, fait des ravages au sein de la population civile et entraîné la mort de 24 civils, et ont commis d'innombrables attaques contre nos forces gouvernementales.

(l'oratrice reprend en anglais)

J'ai écrit le passage suivant pendant que j'écoutais les déclarations de certains membres, et je vais donc le lire en anglais.

Bien sûr, le Gouvernement doit mettre un terme à la violence contre les figures de la société civile. Bien sûr, notre gouvernement rejette tout type de violence contre la population civile ou les ex-combattants. Aucun gouvernement démocratique ne peut rester indifférent à la mort de civils, de membres de la police militaire ou de tout autre citoyen. Je tiens toutefois à préciser que le territoire colombien est vaste et que sa géographie est variée et complexe. Nous ne pouvons pas être présents sur chaque mètre carré de notre territoire. Toute interprétation selon laquelle il y aurait une absence délibérée dans certaines parties du territoire est donc injuste, car nous savons qu'il serait également absolument injuste de penser que les décès qui surviennent dans les écoles ou les rues des grandes villes des pays développés, ou les décès d'immigrants en provenance de l'Afrique, sont le résultat de l'indolence des gouvernements. Nous savons que cela est injuste. Tous les gouvernements ont de grands défis à relever. Bien sûr, nous devons améliorer la présence de l'État sur l'ensemble du territoire, d'où l'importance d'une coopération internationale sincère, du partage des valeurs démocratiques et de nos expériences et des enseignements tirés de nos propres défis.

(l'oratrice poursuit en espagnol)

L'appui du Conseil de sécurité à la mise en œuvre de l'Accord exige une plus grande coopération de la part de tous les pays pour prévenir la consommation et, bien évidemment, la commercialisation des drogues, et pour

cibler les actifs financiers illicites qui se cachent non seulement dans les zones rurales mais aussi dans les zones urbaines des pays développés et, bien sûr, dans les pays moins développés comme le nôtre.

Sur un autre front, le 27 janvier, la Cour constitutionnelle a rendu une décision qui a des répercussions importantes sur la sécurité des ex-combattants. Le Gouvernement a fait appel contre cette décision devant la Cour elle-même, et cet appel est actuellement en suspens. En attendant la fin de la procédure d'appel, nous avons élaboré un plan d'action spécial pour assurer la coordination interinstitutionnelle nécessaire et traiter en permanence tous les points de l'arrêt rendu par la Cour. Nous devons en outre travailler à long terme avec les forces de police spéciale afin d'améliorer les conditions de protection de tous les ex-combattants.

En ce qui concerne les femmes, je me dois d'évoquer l'une des questions qui, selon moi, revêt la plus grande importance pour la construction d'une société pacifique : une véritable égalité des genres. Cela implique de garantir la présence des femmes non seulement dans la sphère politique, mais aussi, et surtout, dans le secteur économique. Je me félicite donc vivement du fait que Jineth ait fait référence aux activités menées par notre gouvernement pour garantir l'autonomisation économique des femmes. Dans le département de Cauca, à Caldoño et à Caloto, dans toute la Colombie, nous avons besoin de femmes autonomes sur le plan économique, car cela est essentiel si nous voulons atteindre de plus hauts niveaux de développement, mais aussi éliminer la violence contre les femmes et bien entendu, éradiquer la violence qui règne dans divers secteurs de la société.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de paix, nous travaillons sur plusieurs fronts pour garantir l'égalité des genres prévue par l'Accord. Ce sont 3265 femmes qui ont été incluses dans le processus de réintégration, et 80 % d'entre elles participent à des projets productifs, qui prévoient également des espaces pour les soins, afin qu'elles puissent s'intégrer à la vie productive sans sacrifier leurs devoirs de mère.

Sur les 51 indicateurs de genre, 26 % ont déjà été atteints, et 74 % montrent des progrès sensibles dans ce sens. La progression moyenne de la mise en œuvre des dispositions en matière de genre se situe à 56 %, mais nous ne devons pas oublier qu'elle a débuté il y a seulement cinq ans et qu'il nous en reste encore 10. Ce pourcentage de 56 % est bien supérieur à ce que nous pensions pouvoir atteindre il y a à peine quatre ans.

Pour promouvoir la participation véritable des femmes à la prise de décision au sein des organisations,

nous devons poursuivre les activités de sensibilisation et de formation dans le cadre de diverses formes de partenariats avec des coopératives, auxquels nous donnons la priorité non seulement dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord par l'intermédiaire du groupement Economías Sociales del Común, mais aussi parce que nous sommes convaincus que c'est de cette façon que nous pourrions sortir les communautés rurales de la pauvreté. Cela doit se faire dans le cadre de partenariats. De même, il convient de continuer à renforcer toutes les mesures en faveur de l'égalité des genres dans la planification des projets productifs et dans les statuts des différentes formes d'associations.

Nous avons peut-être des divergences en ce qui concerne certaines données ou certains chiffres dont il est fait état, comme par exemple quand on compare les chiffres entre des périodes qui ne sont pas comparables. Mais au-delà de toute divergence, nous sommes fermement convaincus que nous devons être déterminés à mettre en œuvre sans relâche l'accord de paix, afin que tous les engagements qu'il contient puissent réellement aboutir, notamment, bien sûr, l'engagement de renforcer les efforts en faveur de la paix, étant entendu que la Colombie devra poursuivre cette entreprise à l'avenir.

Comme certains membres du Conseil l'ont signalé, les Colombiens viennent d'élire un nouveau Gouvernement, et bien entendu, la nouvelle Administration doit poursuivre sur la même voie, en renforçant les institutions et l'économie, en apportant des garanties juridiques et politiques effectives et efficaces à tous les Colombiens, en appuyant les victimes, en poursuivant le solide travail de réintégration et de substitution volontaire des cultures illicites, un succès au terme de quatre années d'efforts considérables, et en œuvrant en faveur des programmes de développement territorial, du développement rural général, du processus de déminage humanitaire et de la mise en œuvre des dispositions concernant des questions transversales non seulement relatives au genre, mais portant également sur les questions ethniques. Les communautés autochtones et d'ascendance africaine sont prioritaires dans cette mise en œuvre.

Le texte de notre Constitution politique dispose que

« la paix est un devoir et un droit qui doit être respecté »,

et c'est là le véritable objectif de notre société. Le chemin que nous parcourons, avec la compréhension et l'aide du Conseil de sécurité, nous le parcourons dans l'intention de réaliser ce droit fondamental, sans lequel

nous ne pourrions pas instaurer de meilleures conditions de coexistence. Nous devons continuer à avancer grâce à la vérité par le droit et à la conviction qui nous anime tous, selon laquelle grâce à une meilleure démocratie, nous parviendrons à instaurer une paix permanente en Colombie.

La Colombie est heureuse d'avoir présenté ce résultat électoral au monde entier, mais, surtout, nous sommes heureux de l'avoir présenté à nous-mêmes, avec immédiateté, transparence et respect absolu du choix démocratique du peuple colombien. C'est pour cette raison que nous avons l'autorité morale d'insister, dans toutes les instances multilatérales, sur le fait que nous devons tous plaider en permanence en faveur de la défense de la démocratie. Mais nous devons également

dire au Conseil de sécurité que le 7 août prochain, notre gouvernement confiera à ses successeurs une démocratie solide, dotée d'institutions solides, une démocratie stable, dotée d'une économie solide et stable. Il est essentiel que le Conseil de sécurité accompagne le prochain Gouvernement afin que cette solidité démocratique, institutionnelle et économique soit préservée, ce qui permettra à la Colombie de continuer à avancer vers cette paix véritable et vers cette paix par le droit.

Je remercie vivement le Conseil de l'appui qu'il nous a apporté, qu'il a apporté à notre gouvernement, et je le remercie vivement de l'accueil toujours généreux, amical et sincère qu'il nous a réservé lors des séances auxquelles nous avons participé.

La séance est levée à 12 h 25.